

SciencesPo

**LA RECHERCHE
À SCIENCES PO
EN 2016**



SOMMAIRE

**QUELS SONT LES PRINCIPAUX
RÉSULTATS DE LA RECHERCHE
À SCIENCES PO EN 2016 ?.....5**

**SUR QUOI PORTE LA RECHERCHE
À SCIENCES PO ?.....21**

**QUEL CONTEXTE INSTITUTIONNEL
ET QUELLE STRATÉGIE POUR LA
RECHERCHE À SCIENCES PO ?.....31**

**UNITÉS DE RECHERCHE
ET PROGRAMMES
TRANSVERSAUX.....49**

LISTE DES SIGLES.....63

**LISTE DES GRAPHIQUES
ET CARTES.....64**

**LES MEMBRES DU
CONSEIL SCIENTIFIQUE.....65**



Piloter la recherche dans une institution universitaire, c'est préparer l'avenir et veiller à construire un environnement qui permette aux activités scientifiques de s'épanouir demain.

Cette année 2016 a doublement posé les fondations du développement futur de notre institution. Les nouveaux statuts de Sciences Po ont renforcé la place de la faculté permanente dans la gouvernance de notre institution, désormais proche, sur ce point, des meilleures universités de recherche de rang international. L'acquisition du site de l'Artillerie nous permet de travailler à la construction d'un campus innovant au cœur de Paris qui donnera les moyens à la communauté scientifique de déployer son activité dans un environnement propice et stimulant, qui regroupera étudiants, enseignants, chercheurs, personnels de documentation et personnels administratifs sur un même site.

Ces deux événements majeurs sont de puissants motifs d'optimisme pour notre institution. Ils témoignent l'un et l'autre de l'attention accordée par Sciences Po à la recherche, à celles et à ceux qui la produisent et à leurs résultats.

Frédéric MION

Directeur de Sciences Po



L'année 2016 a été celle de profondes modifications pour la gouvernance de la recherche de Sciences Po grâce à la mise en œuvre des nouveaux statuts de Sciences Po et à l'élection d'un nouveau Conseil scientifique,

nouveau par sa composition – élargie, nouveau par ses membres – aux statuts diversifiés, nouveau par ses attributions – renforcées.

Avec, cette même année, l'adoption par le Conseil d'administration de la Fondation Nationale des Sciences Politiques de modalités remaniées de recrutement et de gestion des carrières des personnels académiques, c'est donc une partie importante de l'architecture de recherche de Sciences Po qui a été renouvelée, actualisée et tournée vers l'avenir.

Cela n'a en rien ralenti l'activité scientifique : publications marquantes, financement de programmes de recherche nationaux et internationaux ambitieux, recrutements exigeants ont été au rendez-vous.

L'engagement de Sciences Po sur le numérique comme objet de recherche et comme défi méthodologique pour les sciences sociales a aussi été renforcé, qu'il s'agisse des profils de poste ou des priorités de financement de projet.

Autant de moments forts, d'orientations prioritaires et de résultats que je vous invite à retrouver dans ce deuxième rapport annuel de la recherche à Sciences Po.

Christine MUSSELIN

Directrice scientifique de Sciences Po



QUELS SONT LES PRINCIPAUX RÉSULTATS DE LA RECHERCHE À SCIENCES PO EN 2016 ?

LES PUBLICATIONS

Les membres de la communauté académique de Sciences Po ont signé plus de 700 publications scientifiques en 2016 : plus de 300 articles dans des revues à comité de lecture, une centaine d'ouvrages, plus de 250 chapitres, près de 30 directions de numéros de périodiques.

Près d'un quart de ces publications sont signées par des doctorant·e·s et post-doctorant·e·s. Ces travaux sont majoritairement publiés en français, mais aussi, pour un tiers, en anglais. Les autres langues de publication les plus représentées sont l'italien, l'espagnol, l'allemand et le japonais.





Sciences Po et l'open access – Quelques chiffres

En 2016, **2 183 483** documents ont été téléchargés dans Spire, l'archive ouverte institutionnelle de Sciences Po et **1 968** nouvelles notices ont été créées.

Les publications déposées dans Spire sont principalement des articles scientifiques (**34 %**), des chapitres d'ouvrage (**23,3 %**), des ouvrages (**9,4 %**) et des communications non publiées (**9 %**).

Au total, **35,1 %** des notices présentes dans SPIRE sont accompagnées de leur texte intégral et accessible en accès ouvert.

La signature et le référencement des publications scientifiques : deux grands chantiers en 2016

En 2016, un travail important a été mené conjointement par la direction scientifique et la direction des ressources et de l'information scientifique de Sciences Po afin d'améliorer la reconnaissance et la visibilité des membres de la communauté scientifique de Sciences Po et de leurs publications scientifiques.

Une analyse des publications sur la période 2012-2015 a montré que trop peu d'entre elles respectaient la charte de signature de Sciences Po. Mal recensées, ces publications sont donc mal mises en valeur et les grandes bases de données internationales de la production scientifique ne reflètent que de manière incomplète les travaux effectivement publiés à Sciences Po.

La charte de signature de l'établissement a par conséquent été mise à jour, simplifiée et largement diffusée. Une adresse de contact et un groupe de suivi ont également été mis en place afin de guider les auteur-e-s et de s'assurer de l'application de la charte.

Parallèlement, un travail a été engagé directement avec les grands éditeurs internationaux afin d'améliorer le référencement des publications de Sciences Po et de ses centres de recherche.

Ce travail sur l'arborescence institutionnelle de Sciences Po, sur l'unification des variantes de noms des centres de recherche et sur les profils des membres de la faculté permanente de Sciences Po, a par exemple, permis de quasiment doubler le nombre de publications rattachées à Sciences Po ou à l'une de ses unités de recherche dans la base de données Scopus.



L'ouvrage d'une doctorante récompensé par le prix Elina et Louis Pauwels 2016

Dans son ouvrage, intitulé *Les bûchers de la liberté*, **Anastasia Colosimo (CEVIPOF)**, analyse la notion de blasphème et ses évolutions. Elle révèle à quel point son usage reste développé, alors même qu'il aurait dû disparaître dans des sociétés laïques et combien ses nouvelles acceptions peuvent s'avérer dangereuses.

Les bûchers de la liberté, par Anastasia Colosimo (Stock, 2016).



Deux ouvrages collectifs issus des travaux du CSO

Quelle est la légitimité de l'État pour s'immiscer dans les conduites individuelles ? Comment cette intervention s'articule-t-elle avec la liberté des individus et la souveraineté des consommateurs ? Que cherche à faire l'État ? Comment s'y prend-il pour gouverner les conduites individuelles ? Ce sont ces questions qu'explore l'ouvrage *Gouverner les conduites*. Il analyse comment l'État contemporain oriente les comportements des individus dans plusieurs domaines d'action publique comme la consommation durable, la lutte contre l'obésité, le surendettement ou l'addiction face aux jeux d'argent, l'encouragement à l'auto-entrepreneuriat ou encore la maîtrise des dépenses de santé.

Gouverner les conduites, dirigé par Sophie Dubuisson-Quellier (Presses de Sciences Po, 2016).

La concurrence est-elle un processus évolutif ? Comment la définir et la réguler ? Que signifie être en concurrence, faire la concurrence ? C'est à ces questions que les auteur-e-s de l'ouvrage *Faire la concurrence. Retour sur un phénomène social et économique* se proposent de répondre. La concurrence ne s'impose pas comme une force inexorable à des acteurs qui la subiraient passivement : au contraire nombre d'entre eux participent à ses dynamiques, sa définition, sa régulation, voire à la définition de son périmètre.

Faire la concurrence. Retour sur un phénomène social et économique, dirigé par Patrick Castel, Léonie Hénaut et Emmanuelle Marchal (Presses des Mines, 2016).

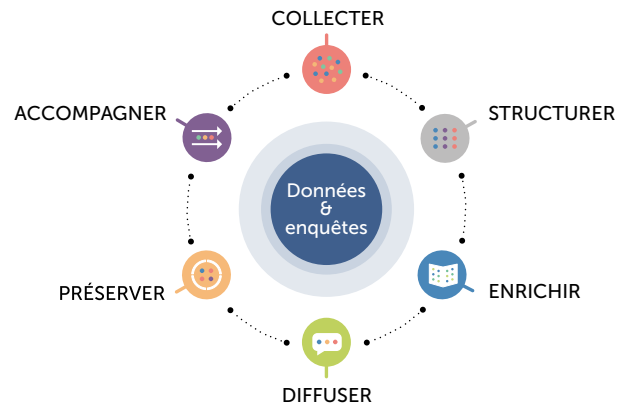
AU-DELÀ DES PUBLICATIONS

La production scientifique à Sciences Po ne se limite pas aux publications « classiques ». Chaque année des enquêtes, des logiciels, des bases de données, des corpus sont produits et mis à disposition. En 2016, le médialab a ainsi développé et publié sous licence libre une plateforme d'économie expérimentale (Trustlab, dans le cadre de l'ERC SOWELL de Yann Algan) ; un navigateur web dédié à l'usage du web comme terrain d'enquête (HypheBrowser) ; un outil d'exploration visuel d'un corpus des statistiques du commerce mondial du XIX^{ème} siècle (RICardo, en collaboration avec le CHSP), ou un outil de création de cartes thématiques en ligne guidant les utilisateurs dans leurs choix de sémiologie graphique (Khartis, en

collaboration avec l'atelier de cartographie de Sciences Po). Plusieurs autres logiciels ont été mis à jour, en particulier des outils d'analyse du web. De nombreuses données et enquêtes ont par ailleurs été mises à disposition par le CDSP, grâce au projet de Banque d'enquêtes qualitative (beQuali) et dans le cadre du panel internet ELIPSS. Ces enquêtes portent sur les femmes en politique, le choix de l'école, la formation des choix électoraux ou les relations entre générations au prisme des normes de solidarité et de justice sociale. Le catalogue d'enquêtes sur les sciences sociales du politique (ArchiPolis) a également été mis en ligne par le CDSP en 2016.

LE CDSP A EU 10 ANS EN 2016 !

A l'occasion de ses dix ans, le **Centre de Données Socio-Politiques** a organisé les 12 et 13 décembre 2016 une journée et demie de présentations, d'ateliers et de tables-rondes autour des données et des services pour les sciences sociales. Cet événement a été l'occasion de s'interroger sur les données, qu'elles soient qualitatives, quantitatives ou issues du web, et sur l'apport des services autour de ces données qui font évoluer la recherche en sciences sociales. Renouvellement des méthodes d'enquêtes, nouvelles formes d'administration de la preuve et transparence méthodologique, partage des données pour l'enseignement, l'analyse secondaire ou l'histoire des sciences sociales, évolution de la contextualisation des données, de leurs conditions de mise à disposition et de réutilisation : c'est à l'examen de ces dynamiques qu'ont été consacrés les riches débats de cet événement-anniversaire.



LA DIFFUSION DU SAVOIR SCIENTIFIQUE

Le transfert, la diffusion et la discussion des résultats de la recherche sont une préoccupation constante pour la communauté scientifique de Sciences Po. Les canaux et moyens utilisés pour valoriser la connaissance sont multiples et renouvelés chaque année : expositions, participation à des débats dans le cadre d'universités citoyennes, auditions parlementaires, notes d'analyse, sites internet, comme celui mis en place dans le cadre du dispositif de suivi et d'analyse des élections de 2017 par le CEVIPOF, ou publications thématiques comme les *policy briefs* publiés par l'OFCE afin de contribuer au débat public autour des enjeux de l'élection présidentielle...

Les membres de la communauté scientifique de Sciences Po participent aussi activement au média numérique *The Conversation* qui publie des analyses rédigées par des universitaires. Soixante-dix-sept articles de fond ont ainsi été signés par des membres de la faculté permanente ou des doctorant-e-s de Sciences Po, recueillant en moyenne plus de 6 000 vues et jusqu'à 70 000 pour le texte le plus lu.

2016, ANNÉE ZÉRO DE COGITO, LA LETTRE DE LA RECHERCHE À SCIENCES PO

En 2016, la direction scientifique a lancé **Cogito**, une lettre semestrielle destinée à faire connaître des travaux emblématiques des recherches menées à Sciences Po. Constituée d'un dossier transversal, qui pour sa première édition portait sur les recherches touchant aux migrations en Europe, elle présente également des publications majeures, des contrats, des vidéos de jeunes docteur-e-s ou doctorant-e-s primé-e-s pour leurs travaux ainsi qu'une statistique contre-intuitive.

En complément de son envoi, un site web est dédié à accueillir ses contenus.

COGITO

www.sciencespo.fr/research/cogito/

LES MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES

Tout au long de l'année 2016, près de 200 évènements scientifiques internationaux, dont la moitié se sont déroulés en anglais, ont été organisés par les centres de recherche de Sciences Po : colloques, journées d'études, sprints, hackatons, etc.

On compte par ailleurs plus de 90 séminaires thématiques qui se sont tenus de façon récurrente, soit une trentaine de séances par semaine en moyenne. Ces séminaires permettent notamment de développer les échanges, les débats et les collaborations entre membres de la communauté scientifique travaillant sur des sujets communs.

2016, UNE ANNÉE D'HOMMAGES À ÉLIE HALÉVY

Philosophe et historien, **Élie Halévy** fut l'un des maîtres de l'École libre des sciences politiques où il a enseigné pendant près de quarante ans (1898-1937) deux cours sur l'histoire de l'Angleterre et l'histoire du socialisme européen. Spécialiste mondialement reconnu des doctrines libérales, utilitaristes et socialistes, Halévy fut également l'un des théoriciens pionniers de la notion de « totalitarisme » qu'il exposa dès 1936 lors d'une conférence magistrale intitulée *L'ère des tyrannies*. À l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de ce texte fondateur et de la parution des trois premiers volumes (*Correspondance de guerre 1914-1919*, *L'Ère des tyrannies*, *Histoire du socialisme européen*) des œuvres complètes d'Élie Halévy, publiées en quinze tomes sous les auspices des Belles Lettres et de la Fondation nationale des sciences politiques et sous la direction scientifique de Vincent Duclert et de Marie Scot, Sciences Po a organisé un colloque international réunissant pour la première fois en France des spécialistes américains, anglais, italiens et français de l'œuvre de cet intellectuel engagé.

LES ACTIVITÉS DE FORMATION

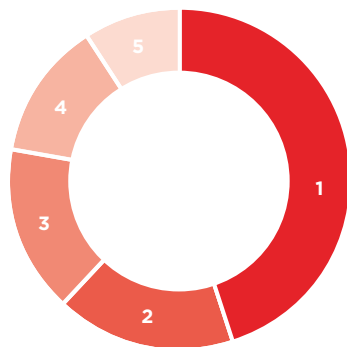
La formation doctorale

Lorsqu'ils préparent leur doctorat à Sciences Po, les doctorant-e-s sont inscrits dans un des programmes disciplinaires de l'École doctorale, ils sont également rattachés à un centre de recherche dont ils sont membres à part entière. En moyenne, 25 à 30 % des candidat-e-s sont admis à s'inscrire en thèse à Sciences Po (le pourcentage est de 10 % en droit). En 2015-2016, tous les doctorant-e-s nouvellement inscrit-e-s bénéficiaient d'un financement.

Au cours de leur formation, les doctorant-e-s peuvent participer à des programmes d'échanges internationaux, qu'il s'agisse de séjours de recherche de 2 à 3 mois (programme Alliance, programmes CAMPO et OXPO avec Cambridge et Oxford, ou programme du consortium PhD Mobility Scheme avec la London School of Economics et la National University of Singapore) ou de séjours d'une année dans le cas des échanges avec les universités américaines de Berkeley, California, Chicago, Columbia, Harvard, Northwestern, Princeton et Tufts Wisconsin-Madison. Par ailleurs, il existe trois programmes de double diplôme avec les universités de Columbia et Northwestern et avec l'International Max Planck Research School.

DOCTORANTES ET DOCTORANTS – UNE QUESTION DE DISCIPLINES

361 doctorant-e-s étaient inscrit-e-s en thèse à Sciences Po en 2015-2016. Si le nombre de doctorantes (178) est quasiment identique à celui des doctorants (182), la répartition sexuée des inscrit-e-s varie fortement selon les disciplines. Les doctorantes sont ainsi plus nombreuses que les doctorants en droit (55 %), en sociologie (57 %) et plus encore en science politique (62 %). À l'inverse, beaucoup plus d'hommes que de femmes sont inscrits en thèse en histoire (69 %) et l'écart est encore plus marqué en économie (81 % d'hommes).



Doctorant-e-s par discipline (Sciences Po 2015-2016)

- 1 - Science politique 45 %
- 2 - Histoire 17 %
- 3 - Sociologie 16 %
- 4 - Économie 13 %
- 5 - Droit 9 %

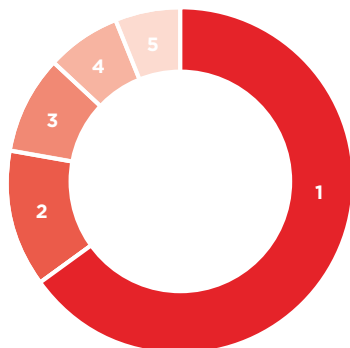
Au-delà des parcours d'enseignement propres à chaque programme doctoral, de nombreux séminaires transversaux, ainsi que des ateliers de recherche documentaire sont ouverts à tous les doctorant-e-s. Ils portent sur la sociologie économique, le genre, les liens entre politique et psychanalyse (en collaboration avec l'Université Paris-Diderot et USPC), les techniques d'analyse de réseaux ou les méthodes de recherche comparatives.

Plusieurs séminaires et ateliers de professionnalisation sont également organisés à l'attention des doctorant-e-s afin de les accompagner dans la construction, le développement et l'aboutissement de leur projet professionnel, grâce notamment à un suivi personnalisé régulier.



La formation doctorale à Sciences Po en 2015-2016 – Quelques chiffres

- 54** thèses soutenues
- 61** jeunes chercheur-e-s admis en thèse
- 42** nationalités différentes parmi les doctorant-e-s
- 30** doctorant-e-s en cotutelle et
- 6** en double diplôme
- 22** prix de thèse,
- 6** prix pour des mémoires de recherche
- 19** nouvelles thèses mises en ligne dans SPIRE



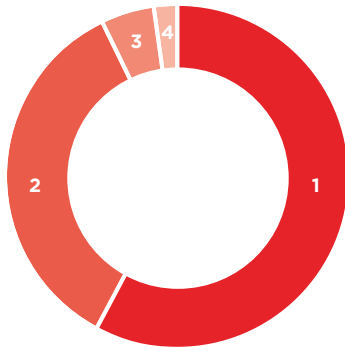
Soutenances de thèse (Sciences Po, 2016)

- 1 - Science politique 65 %**
- 2 - Histoire 13 %**
- 3 - Sociologie 9 %**
- 4 - Économie 7 %**
- 5 - Droit 6 %**

La formation initiale

Sciences Po veille à ce que ses étudiantes et ses étudiants soient confronté·e·s aux résultats les plus récents en sciences humaines et sociales et à ce qu'ils soient formé·e·s à la rigueur et à l'exigence des modes de raisonnement propres à la recherche. Cela se traduit par une participation forte des membres de la faculté permanente de Sciences Po aux enseignements offerts dans les différents programmes, à tous les niveaux. Ainsi, au cours de l'année universitaire 2015-2016, plus de 600 cours différents ont été proposés par les académiques de Sciences Po, soit plus de 14 000 heures d'enseignement.

Près de la moitié de ces cours sont dispensés en langues étrangères, notamment en anglais, et sont répartis sur tous les campus de Sciences Po (Dijon, Le Havre, Menton, Nancy, Paris, Poitiers, Reims).



Nombre d'heures de cours dispensées par la faculté permanente par niveau d'étude (Sciences Po, 2015-2016)

1 - Master 58 %

2 - Collège 35 %

3 - Doctorat 5 %

4 - Autres 2 %

LES COLLABORATIONS INTERNATIONALES

Les partenariats et programmes de collaboration

Sciences Po développe de nombreux programmes de coopération institutionnalisés de grande ampleur, mais aussi des possibilités d'échange et de mobilité au niveau doctoral, ainsi que des chaires et des programmes d'invitation et d'échange destinés à la communauté académique. On peut citer au nombre de ces partenariats ceux en cours avec les Universités d'Oxford, de Cambridge ou de Princeton.

Les centres et les équipes de recherche développent aussi de nombreuses collaborations avec des établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans le monde entier. Ces collaborations prennent la forme de séminaires conjoints ou de programmes plus formalisés.

LE PROGRAMME « L'AFRIQUE DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES »

Depuis janvier 2016, le **CERI**, le Global South Unit au Département de Relations Internationales de la LSE et le Département de science politique de l'Université du Cap ont initié un projet collaboratif d'enseignement et de recherche de trois ans intitulé « African Agency in an Era of Global Transformations ». Ce projet porte sur l'évolution des répertoires d'action internationale utilisés par les acteurs et les actrices africain·e·s dans le système international. Il est résolument pluridisciplinaire et explore ces questions à travers plusieurs thématiques de recherche dont l'étude de la gestion des conflits, le genre et les relations internationales, la gouvernance économique et financière, l'aide au développement et les coopérations sud-sud, les négociations multilatérales et les migrations et circulations globales.

Le projet est réparti entre des activités de recherche et d'enseignement, il comporte également un volet numérique et accompagne la réalisation à Sciences Po du MOOC « L'Afrique et la mondialisation - regards croisés ».

Plateforme de collaboration et d'échanges, ce projet est motivé par le besoin de partager les recherches en cours sur l'Afrique dans les relations internationales et de renforcer le dialogue et les échanges entre institutions et universitaires africains et non-africains.



Les collaborations internationales - Quelques chiffres

En 2016, Sciences Po comptait **17** projets collaboratifs européens en cours (7^{ème} PCRD et Horizon 2020) avec **197** institutions partenaires dans **37** pays différents (Université d'Harvard, de Columbia, d'Heidelberg, d'Uppsala, de Séville, d'Edinburgh, de Milan-Bicocca, d'Amsterdam ou de Varsovie). C'est avec des institutions européennes que les collaborations sont les plus nombreuses, mais des projets sont également en cours avec des établissements en Afrique du Sud, en Australie, au Canada, en Chine, en Corée du Sud, aux États-Unis, en Israël, en Jordanie et en Turquie.

Institutions partenaires en Europe (projets collaboratifs en cours, 2016)



Les échanges scientifiques

Les séjours de recherche au sein d'universités étrangères permettent de nouer des collaborations scientifiques ou de réaliser des enquêtes de terrain. La mobilité universitaire, qu'elle soit entrante ou sortante, est donc essentielle. Elle est particulièrement vivace à Sciences Po et concerne tout autant les membres seniors que les membres juniors de la communauté scientifique.

En 2016, Sciences Po a ainsi accueilli 110 invité-e-s venant d'établissements étrangers (chercheur-e-s, professeur-e-s, post-docs et doctorant-e-s), un chiffre qui augmente chaque année.

Les co-publications

La part des publications des membres de la communauté scientifique de Sciences Po co-écrites avec des auteur-e-s d'universités étrangères augmente systématiquement chaque année, et ce dans toutes les disciplines représentées à Sciences Po. Les derniers chiffres disponibles dans le cadre de l'enquête IPERU¹ réalisée en juillet 2016 sur les publications de l'année 2015 soulignent cette progression régulière : plus de 40 % des publications de Sciences Po prises en compte dans l'échantillon analysé ont été produites en collaboration avec au moins un laboratoire d'un autre pays.

Les co-auteur-e-s des membres de la communauté scientifique de Sciences Po sont affilié-e-s à un très grand nombre d'institutions différentes, que ce soit en France ou à l'étranger. À l'échelle internationale, c'est avec les établissements situés au sein de l'Union européenne que les pratiques de co-publication sont les plus intenses.

¹ Enquête annuelle réalisée par l'Observatoire des Sciences et des Techniques (HCERES), portant sur les indicateurs de la production scientifique des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, mesurée par les publications.

LES PROJETS DE RECHERCHE

Les financements européens

En 2016, les membres de la communauté académique de Sciences Po ont remporté 7 projets européens (4 projets collaboratifs, 1 ERC Starting Grant, 1 réseau européen d'excellence pour la formation innovante des doctorant-e-s, 1 bourse Marie Skłodowska-Curie), pour un montant total de 2,5 millions d'euros, que ce soit en tant que coordinateurs, participants principaux ou partenaires des projets.



FFABFORCE, un nouveau projet Marie Skłodowska-Curie en 2016 : un regard innovant sur les alliés durant la Seconde Guerre mondiale.

Après un doctorat à University College Dublin et un post-doctorat à Trinity College, **Steven O'Connor** rejoint le **Centre d'histoire de Sciences Po** pour une durée de 2 ans dans le cadre d'un financement européen Marie Skłodowska-Curie. Il étudie, dans une perspective transnationale, l'effort de guerre allié à travers deux axes : la coopération entre l'armée britannique et les forces alliées, ainsi que l'intégration des « Français libres » dans les forces armées et la société britannique. Le projet FFABFORCE permettra d'évaluer les méthodes d'organisation des forces multinationales par la Grande-Bretagne, en utilisant le cas des Forces Françaises Libres, mais aussi d'étudier la manière dont les Français libres ont réagi aux efforts que leurs hôtes ont prodigué pour les intégrer tant sur le plan militaire que sur le plan civil.



INNOPATHS, un nouveau projet collaboratif en 2016 : quels trajets vers la décarbonisation ?

Francesco Vona (OFCE) est partenaire du projet INNOPATHS (*Innovation pathways, strategies and policies for the Low-Carbon Transition in Europe*) en coopération avec l'University College of London, le Centre euro-méditerranéen sur le changement climatique (CMCC) et onze autres institutions européennes afin d'étudier l'impact de la décarbonisation sur l'économie et la société européennes. Ce projet a pour objectif de faire des propositions précises et concrètes pour aller plus loin dans la réduction des émissions de carbone en Europe tout en prenant en compte les impacts économiques, sociaux et environnementaux de ces propositions, y compris les impacts négatifs, comme ceux qui peuvent toucher les ménages à faible revenu, les secteurs à forte intensité de carbone ou les travailleurs et travailleuses dans ces secteurs.

Les financements de l'Agence nationale de la recherche

En 2016, cinq projets déposés par des membres de Sciences Po ont été retenus dans le cadre des différents appels gérés par l'Agence nationale de la recherche. Pour les appels dits « génériques », le taux de succès est de 16 % (contre 12,5 % pour la moyenne à l'échelle nationale).



Un projet ANR qui débute en 2016 : « Réactivité conditionnelle en France et en Allemagne »

Coordonné par **Emiliano Grossman (CEE)**, en partenariat avec l'Université de Constance, ce projet, qui s'inscrit dans le programme franco-allemand en sciences humaines et sociales de l'ANR et de la DFG, porte sur la compréhension de conditions dans lesquelles les gouvernements écoutent les demandes du public et fournit des preuves de la conditionnalité de la réactivité dans les démocraties occidentales.

L'un des principes fondamentaux du gouvernement démocratique est que l'exécutif représente les souhaits des citoyen·ne·s. Dans sa forme la plus simple, les gouvernements apprécient les souhaits des citoyen·ne·s à partir des résultats électoraux et des problèmes exprimés publiquement et de répondre à ces exigences en adoptant des lois. Les citoyen·ne·s à leur tour réajustent leurs priorités politiques au fur et à mesure que les politiques changent. Ce projet examine si et quand les gouvernements répondent aux demandes des citoyen·ne·s en s'appuyant sur des méthodes de recherche innovantes : une analyse quantitative des activités politiques à l'aide de données comparatives sur les processus de mise sur agenda d'une part ; une enquête postale, fondée sur une conception expérimentale afin d'étudier si les représentant·e·s élu·e·s réagissent à différentes demandes du public, d'autre part.



Un projet ANR achevé en 2016 : « Les ressorts sociaux de la conversion écologique »

Coordonné par **Philippe Coulangeon (OSC)**, le programme de recherche « Ressorts Sociaux de la Conversion Écologique (RSCE) » part du constat que la « conversion écologique » des sociétés contemporaines repose pour partie sur la réforme des modes de vie dans les pays de l'hémisphère nord. Cependant, et c'est là l'hypothèse centrale du projet, les prescriptions environnementales n'ont pas la neutralité sociale que leur confère le consensus construit autour des objectifs dont elles servent la réalisation. Grâce à la combinaison d'approches quantitatives et qualitatives, cette vaste enquête a permis d'établir le coût social de la conversion écologique des modes de vie, et de cibler les populations les plus perméables à ce type de discours et de pratique, ainsi que celles qui sont les moins dotées pour faire face à ce changement social.

Les autres financements

De nombreux projets de recherche actuellement en cours à Sciences Po sont soutenus par d'autres instances de financement, qu'elles soient publiques (comme la Ville de Paris ou le Ministère des affaires étrangères) ou privées (comme le Fonds Axa pour la recherche ou la Fondation de France).



« Précarité Participation Politique » : une vie citoyenne pour les plus démunis

Comment faire pour que les personnes de plus de 50 ans, les plus pauvres, isolées ou en difficulté, puissent mieux participer à la vie citoyenne ? C'est ce qu'étudie le projet « Précarité Participation Politique » conduit dans le cadre des Partenariats institutions-citoyens pour la recherche et l'innovation (Picri) initiés et financés par la région Île-de-France. Ce projet se fonde sur la complémentarité entre savoirs pratiques et scientifiques. Il associe une équipe de recherche spécialisée dans les questions de participation politique (**Caroline Arnal, Florence Haegel et Nonna Mayer du CEE** pour Sciences Po) et une association, les Petits Frères des Pauvres, qui accompagne, depuis sa fondation en 1946, des personnes de plus de 50 ans souffrant de solitude, de pauvreté, d'exclusion. L'objectif est d'étudier la participation citoyenne de ces populations et ainsi de contribuer au débat sur la démocratie tout autant politique que sociale en temps de crise économique.



SURIPi : « Surveillance des risques professionnels incertains »

Financé par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail et dirigé par **Jean-Noël Jouzel** et **Jérôme Pélisse (CSO)**, ce projet étudie les modalités contemporaines de la surveillance de la santé des travailleuses et travailleurs exposé·e·s à des risques professionnels caractérisés par un important niveau d'incertitudes (risques chimiques et risques psychosociaux). Il s'intéresse aux interactions entre les personnes exposées, les gestionnaires et les intermédiaires en charge de ces risques, et les dispositifs dédiés à leur surveillance, dont le déploiement prend actuellement une ampleur inédite. La compréhension de leurs fondements et de leur fonctionnement, de leurs usages et de leurs effets, des dynamiques qu'ils révèlent et de celles qu'ils masquent est un enjeu important pour améliorer la production de connaissances sur les liens entre travail et santé.



SUR QUOI PORTE LA RECHERCHE À SCIENCES PO ?

La recherche menée à Sciences Po porte sur la gouvernance des sociétés contemporaines. Il s'agit ainsi de comprendre les phénomènes politiques et économiques, et leur impact sur les sociétés en termes de stratification, de diversification et d'inégalités. Fidèle à ses origines, Sciences Po se consacre donc, à ce que l'on peut résumer par les « sciences du politique ».

Un politique qui est compris au sens large et renvoie à la conduite des affaires publiques (*res publica*) dans la cité. Aujourd'hui les affaires publiques ne sont plus seulement le fait des acteurs publics mais sont également investies par des acteurs privés, par des acteurs parapublics et par la société civile ; elles ne sont plus l'apanage d'un État central et conduites au niveau national mais sont aussi bien le fruit d'initiatives locales que le résultat d'arbitrages et normes transnationales, voire supranationales, car l'espace de la « cité » peut aujourd'hui être celui de la planète.

Ainsi, les affaires publiques ne peuvent être appréhendées sans penser simultanément et en interdépendances, régulations économiques, régulations sociales et régulations politiques. Le politique, ce sont aussi « les politiques » et cela renvoie alors à la conception et la mise en œuvre des programmes d'action visant à répondre aux problèmes, à transformer les organisations, à infléchir les modes de fonctionnement et les pratiques, dans les sphères marchandes, privées ou publiques, et à l'articulation entre elles.

Enfin, le politique renvoie aux conflits, aux luttes d'intérêt, à l'exercice du pouvoir, à la stratification sociale et à la distribution des ressources et des positions, à tout ce que les sociétés comprennent comme tensions mais aussi comme capacités de règlement de ces tensions, de capacités à (re)trouver un sens partagé et à construire ensemble.

Cinq disciplines contribuent au développement des sciences du politique et à l'étude de la gouvernance des sociétés : le droit, l'économie, l'histoire, la science politique et la sociologie. Toutes s'inscrivent dans une perspective globale : les recherches menées portent sur tous les pays du monde, et sont souvent comparatives.

Ces travaux, des plus abstraits aux plus empiriques, sont toujours guidés par des questions sociétales qu'ils contribuent à éclairer et à comprendre. Il s'agit donc de recherches fondamentales qui ne sont jamais déconnectées des conclusions opérationnelles que l'on peut en tirer.

Les chercheur·e·s veillent par conséquent à ce que leurs résultats soient diffusés et à ce qu'ils participent, dans la mesure du possible, au débat public et à la construction de solutions.

Afin de favoriser le développement de la recherche à Sciences Po, la politique scientifique consiste notamment en la définition de priorités scientifiques articulées autour de quatre grandes thématiques de recherche et de plusieurs programmes transversaux.



Des travaux qui portent plus sur le monde que sur la France - Quelques chiffres

Les recherches menées à Sciences Po adoptent une perspective globale, européenne ou extra-européenne, et lorsque la France est analysée, c'est souvent en comparaison avec d'autres zones géographiques.

Les thèses soutenues à Sciences Po en 2015-2016 sont une bonne illustration de cette optique globale et comparative. Sur les **54 thèses soutenues**, toutes disciplines confondues, **seules 3 portent sur la France** ou sur un objet qui peut être qualifié de « français ».

DIVERSITÉ ET RICHESSE DES APPROCHES MÉTHODOLOGIQUES : UN NOUVEAU SÉMINAIRE EN 2016

Animé par des chercheur·e·s, ingénieur·e·s et chargé·e·s d'études, **MetSem** est un nouveau lieu d'échanges et de partages autour de la pluralité des outils et méthodes des sciences humaines et sociales. Il est ouvert à toutes les méthodes, pratiques et usages déployés à tous les stades de traitement de données et propose de les explorer en compagnie de praticien·ne·s aux profils variés (qualitativistes, quantitativistes ou spécialistes de méthodes mixtes) au cours de séances à visée didactique.

QUATRE THÉMATIQUES PHARES

L'étude de la gouvernance politique, économique et sociale des sociétés contemporaines peut être décomposée en trois thématiques majeures qui sont présentes, à des degrés divers, dans toutes les unités de recherche : les phénomènes politiques, les phénomènes économiques et leurs implications sociales. S'y ajoute une priorité transversale qui est incluse dans chacune des thématiques précédentes et qui porte sur les technologies numériques et leurs usages.

L'analyse des phénomènes politiques

L'analyse du politique et des phénomènes politiques est un des marqueurs historiques de Sciences Po : étude de l'État, de l'administration, des politiques publiques, de la participation et des comportements politiques, de la démocratie, des nations et des nationalismes, de la violence politique, de la guerre et des processus de pacification. Sciences Po est reconnu pour sa présence et la qualité de ses travaux sur ces questions et est classé par QS en quatrième position au niveau mondial en « science politique et relations internationales ». Il faut y voir la reconnaissance d'une tradition bien ancrée au sein de Sciences Po.

Cependant, si cette première thématique est centrale en science politique, elle est également travaillée par toutes les autres disciplines.



Quand l'État défend la cause des femmes. Une perspective historique

L'amélioration du statut des femmes et la remise en cause des inégalités entre les sexes ont été l'une des transformations sociales les plus marquantes du XX^e siècle. Quel a été le rôle des politiques publiques dans ce changement social ? C'est à cette question que cherche à répondre **Anne Revillard (OSC, LIEPP)**. Elle l'aborde en étudiant l'évolution d'institutions gouvernementales multiples (Ministères, Secrétariats d'État, conseils consultatifs) qui, depuis les années 1960, ont été chargées de promouvoir les droits des femmes. La diversité des appellations données à ces institutions - « condition féminine », « droits des femmes », « égalité », « statut de la femme » - trahissant d'ailleurs leur fragilité et traduisant la mutation des comportements, des valeurs et des significations au fil du temps.

La cause des femmes dans l'État. Une comparaison France-Québec, par Anne Revillard (Presses Universitaires de Grenoble, 2016).



Israël : les raisons de la paix

Existe-t-il encore un camp de la paix en Israël ? Au début des années 1980, il occupait une place centrale, jusqu'à faire descendre dans la rue des centaines de milliers de personnes. Cet ouvrage de **Samy Cohen (CERI)** retrace l'histoire, avec ses succès et ses échecs. C'est surtout après la guerre des Six-Jours que le mouvement de la paix prend forme, aussitôt confronté aux partisans d'une colonisation à outrance des territoires conquis. Mais son étoile pâlit à mesure que la question palestinienne s'invite dans le débat national et que les attentats-suicides sapent la confiance dans le processus de paix engagé par Yitzhak Rabin. Pourtant, le mouvement de la paix n'a pas disparu. Il s'est métamorphosé, donnant naissance à une multitude de petites organisations d'une vitalité insoupçonnée, y compris en Israël même. Ce sont ces actrices et ces acteurs, souvent méconnu-e-s, que cette enquête fait découvrir.

Enquête sur le camp de la paix, par Samy Cohen (Gallimard, 2016).

L'étude des phénomènes économiques

Reflétant les évolutions mondiales qui modifient et recomposent les frontières entre public et privé, entre politique et économique, la recherche menée à Sciences Po porte de plus en plus sur des acteurs économiques, sur des secteurs économiques, sur les méthodes issues des sciences économiques, sur la compétition internationale. L'étude des phénomènes économiques constitue par conséquent un axe fort des recherches menées à Sciences Po, et a connu un développement exceptionnel au cours de la dernière décennie.

Mais là encore, on ne peut réduire la contribution de Sciences Po à l'analyse des phénomènes économiques aux seuls travaux menés en économie. Il existe en effet à Sciences Po un pôle très actif en sociologie économique ainsi qu'en droit économique, en droit international privé et en droit de l'arbitrage. Parallèlement, plusieurs membres de notre communauté scientifique ont développé un ensemble conséquent de travaux relevant de la *political economy* qu'il s'agisse d'analyser les politiques économiques ou de s'intéresser aux politiques socio-fiscales, au rôle des banques centrales, à la gestion publique des crises financières...



Quelles politiques pour l'accès à la propriété ?

Quelles sont les conditions d'accès à la propriété en Europe et leurs évolutions au cours des quarante dernières années ? Comment expliquer la répartition des modes d'occupation des logements et le profil des accédants à la propriété ? Quel sont les impacts de la conjoncture économique et politique qu'il s'agisse des taux d'intérêts, de la crise de 2008 ou encore de la transition en Europe de l'Est ? Qu'en est-il des dynamiques économiques et de la logique des acteurs du marché immobilier en France et en Europe ? Telles sont les problématiques que le **LIEPP** et l'École Urbaine de Sciences Po étudient en visant à tirer des leçons pour le cas français et à repérer les effets positifs et négatifs de dispositifs particuliers. Cette recherche s'effectuera jusqu'en 2019 dans le cadre d'une convention de mécénat signée avec le Crédit Foncier de France.



Fiction juridique, idéologie et gouvernance globale

Présentes dès le droit romain, les fictions juridiques sont fréquemment analysées comme des artifices permettant de considérer comme avéré un fait dont la fausseté est connue afin d'en faire découler des conséquences normatives. Au-delà de cet usage ponctuel, la fiction semble imprégner l'ensemble du fonctionnement du droit. En permettant de comprendre le droit non comme un ensemble de dispositifs normatifs discrets, mais comme créant des univers mentaux qui conditionnent l'action, une analyse fictionnelle contribue au dévoilement de l'idéologie juridique. Le terrain du droit global suscite aussi l'apparition de nouvelles fictions, destinées à conceptualiser, expliquer et justifier de nouvelles configurations normatives. Élucider le mode de fonctionnement de ces nouvelles fictions contribue à dévoiler les instruments de l'idéologie profonde de la gouvernance globale, telle que la révèlent les mutations du droit international privé et la thématique des dialogues transconstitutionnels entre juges.

« *Repenser le dévoilement de l'idéologie juridique : une approche fictionnelle de la gouvernance globale* », par Guillaume Tusseau et Horatia Muir Watt (dans Baptiste Bonnet (dir.), *Traité des rapports entre ordres juridiques. Bilan, enjeux, perspectives*, Paris, LGDJ, 2016).

Inégalités, stratifications, discriminations

La troisième thématique porte sur les conséquences (bénéfiques ou non) des deux premières sur la stratification sociale, le fonctionnement des classes sociales, l'évolution des inégalités, la formation et le fonctionnement des élites. Ces questions occupent depuis longtemps une place importante à Sciences Po.

En effet, dans une institution qui forme les futures élites économiques, administratives et politiques, il est impossible de ne pas aborder la question des inégalités sociales et de la stratification, et de ne pas le faire dans une perspective comparative et mondiale, et au croisement de plusieurs approches disciplinaires.



Salaires minima et inégalité salariale : l'impact de l'éducation et des technologies

Dans un article publié dans le *Journal of Labor Economics*, en janvier 2016, **Zsofia Barany (Département d'économie)** étudie les relations entre les salaires minima et l'inégalité salariale. Elle utilise une approche qui intègre des facteurs généralement considérés comme extérieurs à la problématique. Elle aboutit ainsi à des résultats inattendus qui pourraient avoir un impact sur l'élaboration des politiques publiques. En effet, la littérature scientifique se concentre essentiellement sur les employé-e-s qui perçoivent un salaire minimum. Or, la demande croissante de travailleuses et travailleurs hautement qualifié-e-s a un impact non seulement sur les salaires minima mais aussi sur les salaires les plus élevés, renforçant en cela les inégalités dans la distribution des salaires.

« *The Minimum Wage and Inequality: The Effects of Education and Technology* », par Zsofia Barany (*Journal of Labor Economics*, 34, 1, p. 237-274).



Les politiques aux marges des villes

En 2016, **Thomas Aguilera (CEE)** a reçu trois prix pour sa thèse portant sur les politiques publiques vis-à-vis des squats et des bidonvilles (prix Dalloz, prix de la Fondation pour la recherche Caritas, prix spécial du prix de thèse sur la ville PUCA/APEREAU/Institut CDC pour la Recherche Caisse des Dépôts).

Il y questionne la capacité (ou l'incapacité) des acteurs publics à gouverner les squats et les bidonvilles, toujours présents depuis les années 60 dans les régions parisienne et madrilène. Il pointe le fait que l'ingouvernabilité est construite par les acteurs publics, justifiant leur inaction et/ou la mise en place de politiques de l'exception. Il montre aussi que ce mode de gouvernance entretient les politiques de l'urgence, policières et humanitaires. In fine, il insiste sur le fait que lorsque la société civile (collectifs d'artistes, de militant.e-s) s'empare de ces espaces, elle obtient des résultats positifs de resocialisation et provoque l'activation de politiques de résorption ou de normalisation, démontrant ainsi que des politiques des squats et des bidonvilles peuvent s'institutionnaliser sur le moyen-long terme.



Le trompe-l'œil de la ségrégation urbaine

La ségrégation urbaine, très présente dans le débat public, est souvent dénoncée comme étant à l'origine de la fracture, du ghetto où seraient confinés les pauvres et les immigrés. Mais dénoncer sans comprendre, voire rendre les victimes responsables de leur mise à l'écart, c'est ne pas voir les processus à l'œuvre, à commencer par l'autoségrégation des classes supérieures. Le projet de **Marco Oberti** et **d'Edmond Préteceille (OSC)** est d'abord de présenter les instruments intellectuels permettant de caractériser la ségrégation dans les villes, de prendre en compte son caractère le plus souvent relatif, ses différences d'intensité, de forme sociale et spatiale, et les divers types d'espaces urbains qu'elle produit. Il s'agit aussi, par la comparaison internationale, de saisir les différents processus entremêlés qui produisent la ségrégation et qui renvoient à trois types de causes. Tout d'abord, les causes économiques structurelles qui s'expriment par une hiérarchisation inégalitaire des espaces. Puis les causes de nature politique : ambivalentes, les unes visant la réduction des inégalités et de la ségrégation, d'autres étant au contraire inégalitaires et accentuant les avantages des classes privilégiées. Et enfin, les causes qui résultent de choix d'individus ou de groupes, même si ces choix sont contraints par les causes structurelles. *La ségrégation urbaine, par Marco Oberti et Edmond Préteceille (La Découverte, 2016).*

Le numérique, ses usages et ses effets

Les « big data », qu'il s'agisse de l'utilisation de très larges bases de données ou du traitement de données obtenues à partir du web, offrent aux chercheur·e·s en sciences sociales et aux enseignant·e·s de nouvelles possibilités mais posent aussi de nouvelles questions et nécessitent le recours à des compétences techniques et scientifiques diversifiées. Par ailleurs, peu de secteurs aujourd'hui ne sont pas affectés par le numérique et il est indispensable d'analyser ces transformations et leurs effets sur la conduite de l'action publique, la gouvernance des villes, la démocratie, le management des organisations, la gestion des personnels, le fonctionnement des marchés ou les campagnes électorales.

En 2016, Sciences Po a notamment recruté deux spécialistes des méthodologies numériques et des sciences sociales numériques et computationnelles qui permettront de renforcer la réflexion sur le numérique, outil et objet de sciences sociales.



Paris va-t-elle devenir une ville verte ?

Le projet « Nature Urbaine en Pratique(s) Digitale(s) » (Naturpradi) auquel participe le **médialab**, se propose d'accompagner la politique de (re)végétalisation menée par la Ville de Paris, tout en l'interrogeant sous différents angles : celui de l'histoire de Paris et de l'évolution de la gestion de la nature urbaine, ensuite à travers les pratiques émergentes de terrain dans plusieurs projets en cours, enfin en suivant les conversations en ligne des différents acteurs, professionnels et amateurs s'exprimant sur la question. Le but de ce projet est de produire un atlas de la nature à Paris. Il cartographiera la transformation du rapport des parisiens à leur nature, afin d'aider citoyens et institutions à imaginer des politiques publiques innovantes tout en s'interrogeant sur les acteurs et actrices qui portent ce mouvement ou sur le rôle que joue la participation citoyenne dans cette politique.



L'innovation en matière d'information dans un monde numérique

Dans un monde où l'information est coûteuse à produire, mais peu coûteuse à reproduire, comment encourager les médias à produire des informations inédites ? Comment maintenir la diversité et la qualité de l'information ? Avec ce projet, financé en 2016 par la procédure d'appel à projets de Sciences Po (le « SAB »), et portant sur la structure de la production d'information dans le monde numérique, **Julia Cagé (Département d'économie)** cherche à mieux comprendre qui produit l'information en ligne, quel type d'information est produit, et surtout quels sont aujourd'hui les bénéfices de la production d'informations inédites. Développé en collaboration avec l'Institut National de l'Audiovisuel, ce projet s'appuie sur un ensemble de données sans équivalent portant sur les médias français, qu'il s'agisse des supports (presse écrite, télévision, radio, médias en ligne) ou des sujets couverts (politique, justice, sport, etc.).

LA TRANSVERSALITÉ ET L'INTERDISCIPLINARITÉ AU CŒUR DE LA RECHERCHE

L'articulation des disciplines, le croisement des regards et des approches se déroulent au sein même des centres de recherche, mais les liens entre les centres sont également nombreux. Ils prennent la forme de co-publications, d'organisation de séminaires communs entre unités (séminaires conjoints CHSP/CSO sur littérature et sciences sociales ou CEE/CERI sur les controverses épistémologiques et méthodologiques) ou encore de projets de recherche réunissant des collègues de plusieurs centres. En 2016 a par exemple débuté un projet financé par le SAB et porté conjointement par le médialab et le CEVIPOF sur les communautés numériques dans la campagne pour les élections présidentielles de 2017.

Deux entités sont aussi impliquées dans le développement de programmes transversaux favorisant les relations entre les centres et l'interdisciplinarité au niveau de Sciences Po : le labex LIEPP qui a pour particularité et originalité de promouvoir des évaluations interdisciplinaires de politiques publiques basées sur la sociologie, la science politique et l'économie ; et le centre MaxPo qui promeut des travaux sur les incertitudes liées aux phénomènes d'instabilités dans les sociétés de marché, à la croisée de la science politique et de la sociologie économique.

Cette transversalité est également favorisée par l'existence de programmes thématiques qui jouent un rôle d'animation de la communauté scientifique sur des objets précis, notamment le genre avec le programme PRESAGE ou les questions urbaines et les processus d'urbanisation avec le programme *Cities are back in town*.



Un projet qui associe disciplines et centres de recherche lancé en 2016 : « Croissance et formes d'emploi : une comparaison euro asiatique de l'incertitude au travail »

Le projet EURASEMPOI analyse la relation entre la haute croissance économique, les mutations de l'emploi et les formes d'incertitude au travail que ces mutations engendrent. Porté à Sciences Po par **Marie-Emmanuelle Chessel (CSO)** et **Paul-André Rosental (CHSP)**, en collaboration avec l'INALCO, l'Université Paris-Diderot et l'EHESS, il associe des historien-ne-s et des sociologues spécialistes de plusieurs aires culturelles et adopte une approche comparative à la fois dans l'espace et dans le temps. Il met en regard les configurations nationales chinoise, japonaise, française et un certain nombre de pays du Comecon. Ces situations socio-historiques ont en commun de bâtir un modèle productiviste laissant à l'État une place essentielle dans une régulation qui se veut simultanément économique et sociale. Pour comprendre et comparer les différentes formes de « précarité », cette recherche propose une vision plus complexe, plus « située », de la fragmentation et des hiérarchies du marché du travail, et surtout des incertitudes qui en découlent pour les catégories de travailleurs et de travailleuses concerné-e-s.

PRESAGE, UNE APPROCHE TRANSVERSALE ET PLURIDISCIPLINAIRE SUR LE GENRE

Créé en 2010 par **Hélène Périvier** et **Françoise Milewski (OFCE)**, le Programme de Recherche et d'Enseignement des SAvoirs sur le GENre, PRESAGE, insère une réflexion sur le genre dans l'ensemble des activités de Sciences Po : enseignement, recherche, formation continue.

Le programme est novateur de plusieurs points de vue : il adopte une approche transversale en se plaçant dans une démarche pluridisciplinaire (économie, droit, philosophie, science politique, sociologie, histoire, psychologie...) ; il porte un projet intellectuel nouveau en rassemblant l'ensemble des recherches sur les rapports sociaux de sexes ; il est ouvert à l'international de sorte à faciliter la collaboration avec des chercheur·e·s étranger·e·s.

Il a trois objectifs principaux : accroître l'offre pédagogique sur le genre dans les campus et les Écoles de Sciences Po ; dynamiser la recherche sur le genre au sein des centres de recherche de Sciences Po, au sein d'USPC et avec nos universités partenaires telles que Columbia ou Oxford ; faire des ponts entre la recherche et la société civile via l'organisation de conférences et leur diffusion en podcast sur le site internet du programme.

En 2016, le programme PRESAGE a par exemple organisé une quinzaine de séminaires de recherche, conférences et journées d'étude, notamment en collaboration avec le CHSP, la Chaire santé de Sciences Po ou la Comue USPC.



QUEL CONTEXTE INSTITUTIONNEL ET QUELLE STRATÉGIE POUR LA RECHERCHE À SCIENCES PO ?

DES UNITÉS DE RECHERCHE ET DES DÉPARTEMENTS

La recherche à Sciences Po se développe au sein de onze centres de recherche (sept UMR et UMS, trois équipes d'accueil et l'OFCE) et de deux programmes transversaux, le LIEPP (labex centré sur l'évaluation interdisciplinaire des politiques publiques) et le MaxPo (fruit d'une coopération internationale entre la Société Max Planck et Sciences Po).

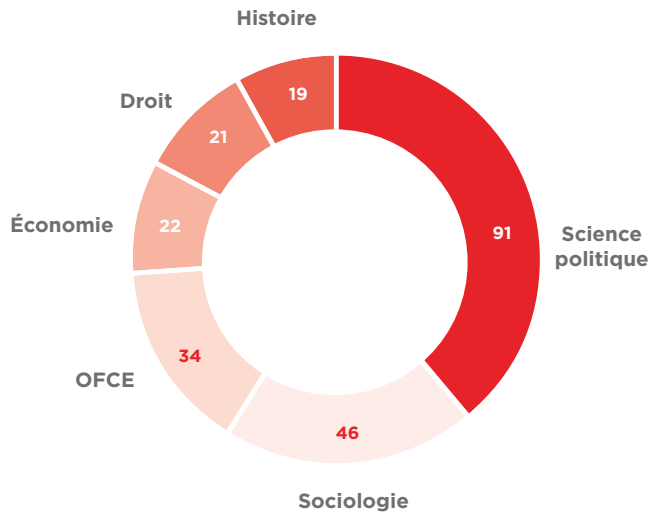
Chacun des centres a choisi un rattachement principal à l'une des cinq disciplines les plus représentées à Sciences Po qui sont constituées en départements : le droit, l'économie, l'histoire, la science politique et la sociologie.

Les chercheur·e·s et universitaires de Sciences Po choisissent eux aussi un rattachement principal à un département, qui n'est pas nécessairement le même que celui de leur centre. Ils ont ainsi une double appartenance, leur centre de recherche qui est aussi leur lieu de travail quotidien et un département, en charge de la formation, des grandes orientations de la discipline et de la répartition des enseignements.

En 2016, deux principaux faits ont marqué la structuration institutionnelle de la recherche à Sciences Po et son évolution.

— Le Département d'économie a obtenu le statut d'unité mixte de recherche Sciences Po-CNRS (UMR 8259). Créé en 2009, le Département d'économie a pour mission de développer les activités d'enseignement et de recherche de Sciences Po en sciences économiques. Il s'est rapidement situé au meilleur niveau mondial dans ce domaine. Cette labellisation CNRS est venu confirmer la reconnaissance internationale déjà acquise par le Département.

— Le financement du Centre Max Planck Sciences Po sur la lutte contre l'instabilité dans les sociétés de marché (MaxPo) a été renouvelé pour cinq années supplémentaires. Inauguré en 2012, financé à parts égales par la Société Max Planck et Sciences Po, MaxPo développe des travaux portant sur l'impact de la libéralisation croissante, des progrès technologiques et des changements culturels sur la stabilité des sociétés occidentales industrialisées.



Répartition de la faculté permanente par département (Sciences Po, 2016)

Science politique **39 %**

Sociologie **20 %**

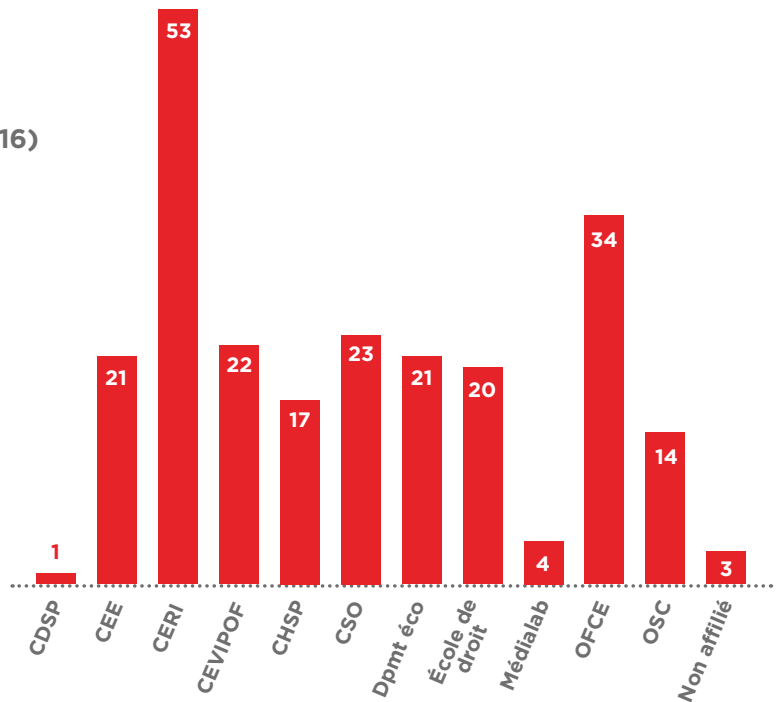
OFCE **15 %**

Économie **9 %**

Droit **9 %**

Histoire **8 %**

Répartition de la faculté permanente par unité de recherche (Sciences Po, 2016)



QUI SONT LES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ ACADÉMIQUE DE SCIENCES PO EN 2016 ?

En 2016, la faculté permanente de Sciences Po comptait 233 personnes. La communauté scientifique au sens large comprenait également sur la même période 361 doctorant·e·s, 89 assistant·e·s de recherche, 36 post-doctorant·e·s et 8 PRAG actifs au sein de laboratoires de recherche.

Au sein de la faculté permanente, la moyenne d'âge est de 48 ans. Les femmes sont en moyenne un peu plus jeunes que les hommes dans toutes les disciplines, mais particulièrement en économie où l'écart est de 8 ans.

Plus jeunes, les femmes sont aussi moins nombreuses. Elles ne constituent en effet que 30 % de la faculté permanente. Si le département de science politique compte 36 % de femmes, le département d'économie n'en compte lui en 2016 que 10 %. Elles sont également proportionnellement beaucoup moins nombreuses que les hommes au sein des grades de rang A. Elles ne représentent ainsi que 21 % des professeur·e·s (professeur·e·s des universités et *full professors*). C'est parmi les plus jeunes chercheur·e·s que les femmes sont le plus représentées (61 % des post-docs, 47 % des chargé·e·s de recherche). Face à ce constat, et

s'inscrivant dans le plan d'action 2015-2017 mis en place par Sciences Po, des mesures visant à favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de la communauté académique ont commencé à être élaborées en 2016, pour un déploiement à partir de 2017.

L'ancienneté moyenne au sein de la faculté permanente est d'un peu plus de 10 ans (autour de 14 ans en moyenne pour le département de science politique et l'OFCE, entre 5 et 7 ans pour les autres départements).

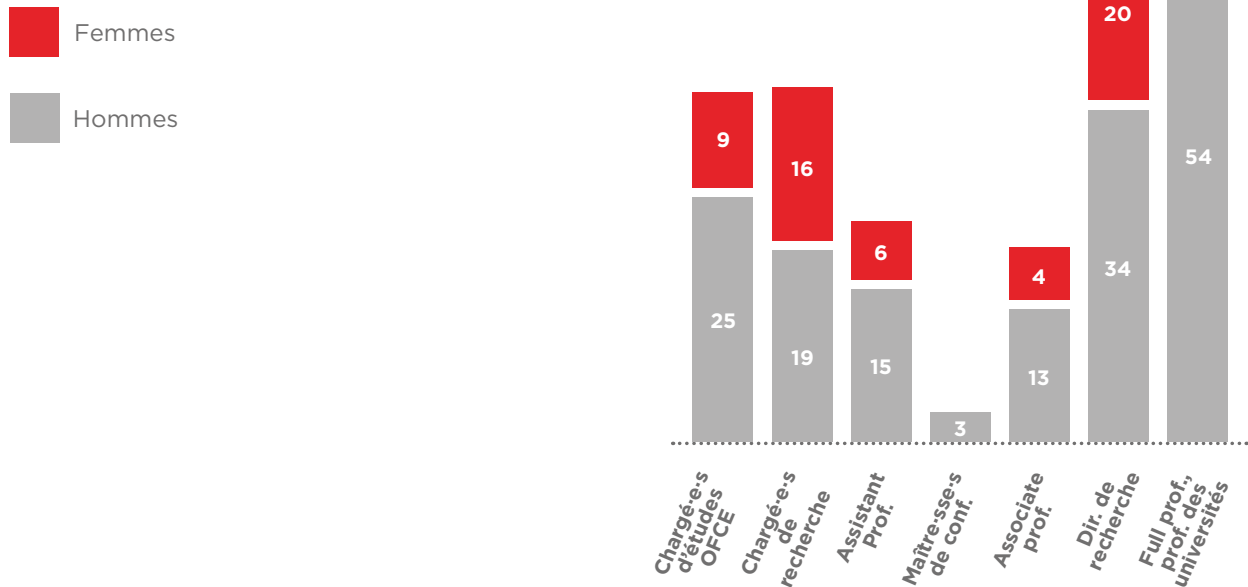
Les recrutements effectués chaque année renforcent l'internationalisation de la faculté permanente, qui comptait 25 nationalités différentes en 2016. Les académiques de nationalité étrangère représentent 22 % de l'ensemble des membres de la faculté permanente, mais si on considère les académiques qui ont été recruté·e·s à Sciences Po au cours des 3 dernières années, 30 % sont de nationalité étrangère, 36 % occupaient un poste permanent ou en *tenure-track* dans une université étrangère avant leur recrutement et 49 % ont obtenu leur doctorat à l'étranger.

CONVERGENCE DES MISSIONS MAIS PLURALITÉ DES STATUTS

La communauté académique de Sciences Po est constituée de maîtres de conférences et professeur·e·s des universités, de chercheur·e·s CNRS et de personnels sur contrats privés de la FNSP, assimilés aux enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs du MENESR depuis 2014. Les chercheur·e·s CNRS et FNSP sont encouragés à enseigner à tous les niveaux (du collège au doctorat) et plus largement c'est une politique de convergence entre les missions qui est menée.

Depuis 2009, la FNSP ne recrute plus de chercheur·e·s mais des chercheur·e·s-enseignant·e·s qui sont *assistant professors* puis *associate* ou *full professors* quand ils obtiennent la tenure. Les personnels scientifiques de l'OFCE ont quant à eux le statut de chargé·e·s d'étude.

Répartition de la faculté permanente
par grade (Sciences Po, 2016)



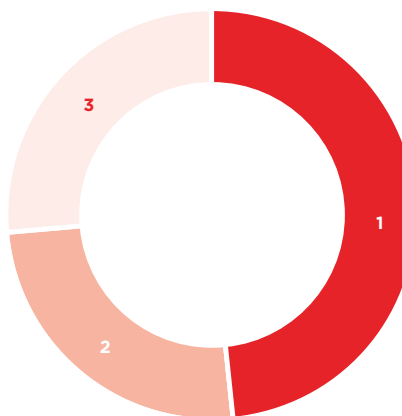
Les membres de la faculté permanente de Sciences Po (y compris les chargé-e-s d'études de l'OFCE) sont principalement de statut FNSP (46 %), les académiques de statut public se répartissant à parts égales entre statuts CNRS et MENESR.

Répartition de la faculté permanente par tutelle (Sciences Po, 2016)

1 - FNSP 113

2 - MENESR 61

3 - CNRS 59



La politique de convergence engagée par Sciences Po en 2012 - Quelques chiffres

Depuis la mise en place du processus de convergence des fonctions en 2012, **22** primes d'incitation à l'enseignement ont été attribuées à des chercheur·e·s, dont **16** à des chercheur·e·s CNRS. À compter de 2015, une évolution de la procédure permet de renouveler les primes initialement accordées pour 3 ans. Ainsi, depuis 2015, **13** primes ont été renouvelées.

Le changement de statut a concerné **12** chercheur·e·s FNSP, qui sont devenu·e·s *associé·e professor* ou *full professor* FNSP. Depuis 2015, il est nécessaire d'avoir préalablement bénéficié de la prime d'incitation à l'enseignement pendant 3 ans pour candidater au changement de statut.

UNE STRATÉGIE DE RECRUTEMENT DYNAMIQUE

2016 a vu l'adoption par le Conseil scientifique de Sciences Po d'un nouveau plan de recrutement triennal (2016-2019). Celui-ci s'inscrit dans une stratégie d'établissement réaffirmée depuis 2009 visant à accroître la taille de la communauté académique de Sciences Po.

Élaboré suite à une analyse de la démographie de la communauté scientifique et à l'expression des besoins en recherche de chaque centre, ainsi qu'au recensement des attentes des écoles en enseignements, le plan de recrutement 2016-2019 suit les quatre thématiques prioritaires identifiées par la direction scientifique : phénomènes politiques, phénomènes économiques, inégalités-discriminations-stratification, numérique.

Ce plan triennal concerne 29 postes (dont 8 créations), répartis entre chaque discipline et permet de répondre aux enjeux de recherche identifiés par la communauté académique, ainsi qu'aux demandes des écoles, notamment sur les volets économie publique, stratégies et transformations numériques, analyse de secteurs d'action publique, humanités.



Les nouveaux académiques à Sciences Po depuis 2012 - Quelques chiffres

	2012	2013	2014	2015	2016	Total
Droit	1	1	1	2	2	7
Économie	4	1	6	3	2	16
Histoire	3	2	1	3	1	10
Sc. politique	4	7	7	3	4	25
Sociologie	3	5	2	4	4	18
Urbanisme/ géographie				1	1	2
Total	15	16	17	16	14	78

SCIENCES PO A ACCUEILLI 14 NOUVEAUX MEMBRES DE LA FACULTÉ PERMANENTE EN 2016

- 2 juristes, **Régis Bismuth**, spécialiste de droit international public et de droit de l'intégration économique, et **Julie Saada**, philosophe du droit et spécialiste de philosophie politique moderne et contemporaine.
- 2 économistes, **Thomas Chaney**, lauréat ERC, qui travaille sur le commerce international, la finance et les réseaux qui les sous-tendent, et **Eduardo Perez-Richet**, qui consacre ses recherches à l'économie de l'information, l'économie politique, la théorie des jeux et les réseaux sociaux.
- 1 historien, **Giacomo Parrinello**, dont les travaux portent sur l'histoire de l'environnement.
- 4 politistes, **Laurent Fourchard**, qui travaille sur le « gouvernement », les violences et l'exclusion dans les zones urbaines et métropolitaines d'Afrique, **Romain Lachat**, qui étudie les choix électoraux et la compétition entre partis politiques, **Patrick Le Bihan**, qui s'intéresse aux interactions entre les institutions politiques et l'électorat, et **Benoît Pelopidas**, spécialiste des savoirs relatifs aux armes nucléaires et à leurs effets éthiques et politiques.
- 3 sociologues, **Dominique Cardon**, spécialiste de l'articulation entre les nouvelles technologies et les pratiques sociales, politiques et culturelles, **Bruno Cousin**, dont les travaux portent sur la sociologie des villes globales et sur la sociologie des classes supérieures et des inégalités, et **Marie-Laure Djelic**, qui analyse l'interface entre l'entreprise, le monde économique et la société.
- 1 spécialiste de sciences sociales computationnelles, **Camille Roth**, qui travaille sur les réseaux de savoirs, l'espace public numérique et les dynamiques socio-sémantiques.
- 1 géographe, **Éric Verdeil**, dont les travaux portent sur la sociologie et l'histoire de l'urbanisme.

LA GOUVERNANCE DE LA RECHERCHE ET LA GESTION DES CARRIÈRES ACADÉMIQUES : UN CADRE RENOUVELÉ EN 2016

Issus de travaux menés tout au long de l'année 2015, les décrets approuvant les nouveaux statuts de la FNSP et de l'IEP de Paris ont été publiés en janvier 2016 ; ils marquent la rénovation la plus profonde de la gouvernance de Sciences Po depuis 1945.

Concernant la recherche, elle devient l'une des compétences de l'IEP, dont le principal conseil, rebaptisé « Conseil de l'Institut », voit la part des représentant·e-s de la communauté académique permanente accrue, passant de trois à cinq membres. Le Conseil scientifique de l'IEP est profondément remodelé par ces nouveaux statuts : il succède à trois instances qui se réunissaient précédemment, le conseil dit de l'Article 7, le conseil scientifique et le bureau scientifique, ce dernier étant une structure informelle créée en 2009 mais non prévue dans les anciens statuts de Sciences Po. C'est pourtant du bureau scientifique que le nouveau Conseil scientifique s'inspire largement, tant dans sa composition que dans son esprit : siégeant aux côtés de membres de droit, les membres élu·e-s sont les représentant·e-s des cinq départements disciplinaires de Sciences Po, sans distinction d'appartenance statutaire : ainsi, pour une même discipline, sont élu·e-s à la fois des professeur·e-s des universités, ainsi que des chercheur·e-s CNRS, des chercheur·e-s FNSP et des enseignant·e-s-chercheur·e-s FNSP, les avis étant rendus en fonction du rang, et non plus du positionnement statutaire des membres. En outre, si le Conseil scientifique répond à des règles de fonctionnement très formalisées, il demeure un lieu de réflexion, de discussion et de délibération qui doit permettre d'améliorer la gouvernance scientifique de Sciences Po.

Réuni deux fois par an en formation plénière et une fois par mois en formation restreinte, le Conseil scientifique est présidé depuis sa première séance par Marc Lazar, professeur des universités en histoire à Sciences Po. Il comprend 39 membres, dont 19 membres élu·e-s ; deux représentant·e-s des doctorant·e-s et un·e représentant·e des assistant·e-s de recherche post-doctorant·e-s siègent en formation plénière. Ordres du jour et procès-verbaux sont largement diffusés.

Les nouveaux statuts reflètent l'association croissante des membres de la communauté académique à la gouvernance de Sciences Po et assurent ainsi une meilleure représentation de toutes les catégories de personnels académiques.

LA GOUVERNANCE DE LA RECHERCHE À SCIENCES PO : PERSPECTIVE HISTORIQUE

Si la recherche n'était absente ni des projets originels d'Émile Boutmy, ni des premières activités de l'École libre des sciences politiques (1872-1945), il faut attendre 1945 pour que la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP) se voit officiellement attribuer la tâche « de favoriser le progrès et la diffusion en France, dans l'Empire et à l'étranger, des sciences politiques, économiques et sociales ».

La recherche devient alors l'une des quatre principales missions de Sciences Po (avec l'enseignement, la documentation et la publication), placée sous la responsabilité directe du Conseil d'administration de la FNSP et pilotée par le secrétaire général de la FNSP - poste auquel se succéderont François Goguel (1945-1946), Jean Meynaud (1947-1954), Jean Touchard (1954-1971) et Serge Hurtig (1971-1991), avant que la fonction ne soit transformée en Direction scientifique en 1991 et attribuée successivement à Serge Hurtig, Jean-Luc Domenach, Gérard Grunberg, Bruno Latour et Christine Musselin.

Le décret de 1985 conférant le statut de Grand Établissement à Sciences Po mentionne pour la première fois l'existence statutaire d'un Conseil scientifique (article 10) traitant de « la liaison entre l'enseignement et la recherche, notamment dans le Troisième Cycle » qui réunit l'ensemble des personnels enseignants et scientifiques de Sciences Po en formation plénière (représentant-e-s des enseignant-e-s vacataires, enseignant-e-s-chercheur-e-s éducation nationale, chercheur-e-s FNSP et CNRS, étudiant-e-s de troisième cycle, direction des laboratoires et de l'École doctorale) et d'un « conseil composé des enseignant-e-s-chercheur-e-s affectés à l'établissement, consulté sur les recrutements et les nominations » (Conseil dit « de l'article 7 ») compétent sur les questions relatives aux carrières des enseignant-e-s-chercheur-e-s éducation nationale affectés à l'IEP depuis 1969.

À partir de 2009, la gouvernance de la recherche est repensée en fonction de deux objectifs : il s'agit de rassembler des personnels scientifiques aux multiples statuts (chercheur-e-s CNRS, chercheur-e-s FNSP, enseignant-e-s-chercheur-e-s éducation nationale et chercheur-e-s-enseignant-e-s FNSP) toujours plus nombreux en raison d'un plan de recrutement ambitieux et dont les missions sont convergentes, au sein d'une seule et unique communauté académique permanente dotée d'instances de réflexion et de discussion collectives, à défaut d'être statutaires : le Bureau scientifique et le Sénat académique. Il s'agit également de soutenir la recherche innovante par le financement institutionnel de projets scientifiques sélectionnés par un *Scientific Advisory Board*. La réforme générale des statuts de la FNSP et de l'IEP de 2016 sera l'occasion d'inscrire dans le marbre des évolutions déjà engagées depuis la fin des années 2000.



Marc LAZAR

Président du Conseil scientifique



Sciences Po est un établissement qui repose sur quatre principaux piliers : l'administration, les étudiants, les enseignants extérieurs et notre faculté permanente.

Pour des raisons historiques, ce dernier pilier n'avait pas, jusqu'à une date récente, la même importance que dans n'importe quelle autre université française ou étrangère.

Depuis des années, du fait du développement à la fois quantitatif et qualitatif de notre corps académique permanent et de la volonté de la direction d'ériger Sciences Po en Université d'enseignement et de recherche de niveau mondial, la faculté permanente est davantage prise en considération et elle entend peser davantage.

C'est cette intention que s'efforce de concrétiser le Conseil scientifique. C'est cette volonté que j'essaie d'incarner en tant que Président en rassemblant la communauté académique et en dialoguant avec la Direction.

Le Conseil travaille de manière collégiale et transparente afin d'en faire une instance de consultation comme le disent les textes mais aussi de propositions en matière de politique scientifique.

Il s'est imposé comme l'instance rassemblant la totalité de la communauté académique permanente de Sciences Po, ce qui facilite l'échange d'informations et de points de vue entre centres de recherche et départements, et également entre disciplines, faisant ainsi vivre l'interdisciplinarité qui est la marque de Sciences Po.

Rendue complexe par la multiplicité des statuts et tutelles, la gestion des carrières de la communauté académique de Sciences Po bénéficie du cadre renouvelé du Conseil scientifique, qui permet de rendre des avis sur certaines des étapes de carrière similaires, alors que les personnels ne relèvent pas des mêmes tutelles. Parachevant un effort de formalisation amorcé depuis plusieurs années, un document complet fixe pour la première fois en 2016 l'ensemble des procédures de gestion des carrières des chercheur·e·s et chercheur·e·s-enseignant·e·s de la FNSP², et le règlement intérieur du Conseil scientifique permet d'étendre une partie de ces procédures aux enseignant·e·s-chercheur·e·s MESR et aux chercheur·e·s CNRS pour les éléments de carrière qui ne relèvent pas de leur tutelle mais de la responsabilité de Sciences Po.

GESTION DES CARRIÈRES : 3 GRANDS PRINCIPES DE FORMALISATION

- Adopter des pratiques compatibles avec celles qui sont le plus souvent en vigueur à l'international et simultanément, être en accord avec les règles de recrutement et de gestion des carrières françaises.
- Définir des principes partagés et des procédures identiques quelle que soit la discipline, mais laisser ensuite à chaque discipline le choix des critères qui lui sont propres.
- Garantir un regard collégial sur les décisions. Les comités de sélection doivent pouvoir travailler de manière indépendante mais leur action doit être soumise au regard des collègues, qu'il s'agisse de la composition de ces comités (avis du Conseil scientifique), de la conduite du recrutement (séminaire de recherche ouvert à tous, déjeuner avec les membres du comité pour échanger sur les candidat·e·s) ou du classement des candidates et candidats (avis du Conseil scientifique).

² Dispositions applicables aux chercheur·e·s et chercheur·e·s-enseignant·e·s de la FNSP, adopté au Conseil d'administration de la FNSP le 9 février 2016.

GARANTIR UN ACCOMPAGNEMENT DE LA RECHERCHE DE QUALITÉ ET ADAPTÉ AUX ENJEUX ACTUELS

Des personnels d'accompagnement (ingénieur-e-s de recherche, personnels administratifs, chargé-e-s de communication, gestionnaire, etc.) s'attachent à mettre en œuvre la politique scientifique de leurs centres de recherche et veillent à garantir d'excellentes conditions de travail aux membres de la communauté scientifique.

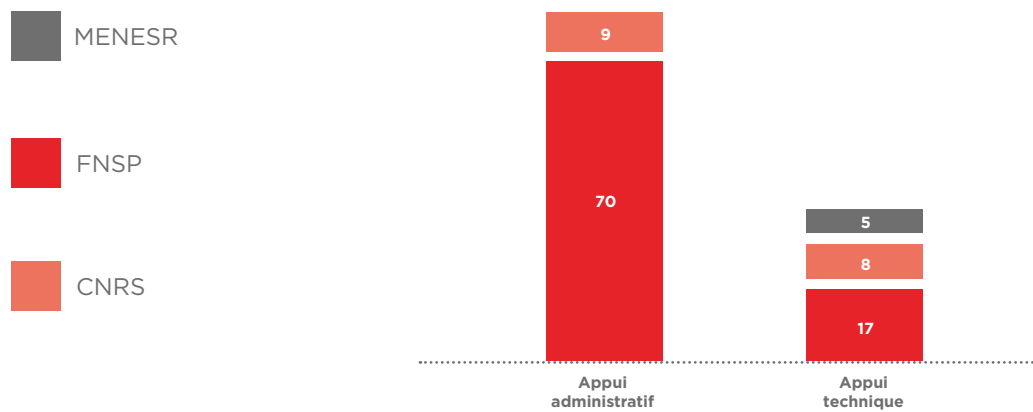
Sciences Po a su suivre l'évolution des pratiques de recherche en renforçant la présence de personnels techniques (ingénieur-e-s, développeur-e-s, statisticien-ne-s) au sein du dispositif de recherche. Il est important également de maintenir un soutien administratif de qualité grâce à un encadrement de proximité au sein des centres (gestion, assistance, communication, etc). En suivant l'évolution des attentes et de notre environnement (interne et externe), l'institution favorise le développement de compétences et l'échange des bonnes pratiques par des actions de formation et la constitution de plusieurs communautés de métier. Ainsi, après les secrétaires généraux et les responsables de communication, des réunions régulières avec les gestionnaires de centres sont organisées autour des problématiques spécifiques à ce métier.



Les personnels d'accompagnement technique à la recherche - Quelques chiffres

Depuis 2012, le nombre de personnels d'accompagnement de la recherche exerçant des « fonctions techniques » a plus que doublé à Sciences Po. Ils représentent désormais près d'un quart des personnels permanents d'accompagnement de la recherche à Sciences Po, ou plutôt elles, car elles sont une majorité de femmes (**54 %**) à exercer ces métiers et leur moyenne d'âge est de moins de **36 ans**. Pour **50 %**, ce sont des personnels de statut FNSP, **32 %** sont de statut CNRS et **18 %** de statut MENESR. On peut d'ailleurs se réjouir du soutien actif de nos partenaires CNRS et MENESR dans ce renforcement des compétences par octroi de postes, afin d'accompagner la transformation des méthodes de recherche et des conditions de production de la recherche.

Effectifs administratifs et techniques par tutelle (Sciences Po, hors DS, 2016)



LES RESSOURCES FINANCIÈRES

En 2016 le budget global de Sciences Po a augmenté de 7 %. Cette année encore, l'institution a consacré un tiers de son budget à la recherche au profit des centres et de la formation doctorale (35 % en prenant en compte les rémunérations des personnels de statut CNRS et MENESR). Ce qui confirme le maintien de l'engagement de notre institution envers les équipes de recherche, que ce soit en matière de recrutement académique ou de moyens pour les centres.

L'année 2016 a vu également une forte implication des laboratoires de recherche dans leur participation aux programmes de financements scientifiques nationaux et internationaux. Ainsi, 15 % du budget de la recherche provient de financements obtenus par les actrices et les acteurs de la recherche. Ces ressources contractuelles ont crû de 7,3 % par rapport à 2015. Il s'agit d'une reconnaissance sans ambiguïté du dynamisme des porteur·e·s de projets et de la qualité de la recherche menée, puisque la plupart de ces ressources sont issues d'appels à propositions concurrentiels et soumis à l'évaluation des pairs.

Les ressources contractuelles proviennent principalement de l'Agence nationale de la recherche (54 % des ressources) dans le cadre de l'IDEX géré par la COMUE USPC, mais également de l'attribution de crédits pour les 15 projets ANR hébergés par Sciences Po en 2016. Par ailleurs, Sciences Po est très bien positionné au sein du programme européen H2020, avec 22 conventions en gestion au sein des centres, dont 3 ERC, et une augmentation des ressources provenant de la Commission européenne de 14 %.

FAVORISER L'ÉMERGENCE DE NOUVEAUX PROJETS

En 2016, la Mission d'appui aux projets scientifiques (MAPS) de Sciences Po a soutenu le montage de près de 60 projets et leur dépôt auprès des grandes institutions de financement de la recherche, françaises et internationales. Ce travail d'appui est réalisé au plus près des chercheuses et des chercheurs de l'institution et s'accompagne d'un travail de veille constant sur les opportunités de financement existantes.

Par ailleurs, depuis 2009, Sciences Po finance, sur fonds propres, des projets de recherche fondamentale abordant une question innovante ou développant une approche nouvelle. Ces projets sont évalués anonymement et sélectionnés par un comité composé d'universitaires de rang international (le SAB, pour Scientific Advisory Board), tous extérieurs à Sciences Po. En 2016, 17 « projets SAB » ont été sélectionnés, pour des montants compris entre 25 000 et 60 000 euros (3 projets financés sous forme de fonds d'amorçage et 14 sous forme de projets de recherche).

Parmi ces 17 projets, 4 abordent la question des transformations du numérique, à travers des problématiques portant sur le personnel politique, la mobilité des personnes, l'innovation dans le monde de l'information ou les agendas politiques.

ACCOMPAGNER LES ACTIVITÉS ÉDITORIALES DES UNITÉS DE RECHERCHE

La direction scientifique (DS) et la direction des ressources et de l'information scientifique (DRIS) ont engagé depuis 2014 une vaste enquête sur les activités éditoriales des unités de recherche de Sciences Po. Un état des lieux exhaustif de ces activités a été établi, à partir de données collectées par centre et par titre, permettant de mieux appréhender la typologie des publications, la part croissante du numérique et de l'international, les moyens, personnels et compétences impliqués, les modèles économiques et le coût des activités d'édition.

En 2016, après avis d'un comité d'expert-e-s réunissant professionnel-le-s de l'édition et académiques ayant exercé des fonctions d'édition scientifique, la DS et la DRIS ont communiqué un ensemble de recommandations portant sur la professionnalisation des pratiques éditoriales, la cohérence et l'identité des collections, le référencement et la visibilité des titres, l'identification, la mesure et le suivi du lectorat, ceci afin d'accroître, si besoin était, la qualité et la visibilité des publications. La DS et la DRIS ont également identifié des besoins en matière d'aide au référencement, de développements de SPIRE, de soutien à l'édition en anglais et proposé des solutions.

SCIENCES PO DANS LA COMMUNAUTÉ SORBONNE PARIS CITÉ

Les membres de la communauté scientifique de Sciences Po participent pleinement à la politique de recherche développée par la Comue Sorbonne Paris Cité. Ils sont notamment largement impliqués dans les activités scientifiques organisées par le Pôle sciences sociales d'USPC qu'anime Kathy Rousselet (CERI) (journées d'étude, conférences, université d'été).

Coordonné par Sciences Po et mis en place pour renforcer la participation des différents établissements de la Comue à l'Espace européen de la recherche, le Réseau recherche Europe est particulièrement actif afin d'accompagner le dépôt de projets de recherche auprès des financeurs européens (Pack Europe Access), de proposer des formations sur les différents outils et programmes de financement européens, de favoriser la mise en réseau des professionnel·le·s du montage et de la gestion des projets européens.

Les jeunes chercheur·e·s sont également concerné·e·s par ces activités et certain·e·s d'entre eux ont pu bénéficier des financements ouverts par USPC pour conduire leurs travaux, grâce à l'obtention de contrats doctoraux (2 en 2016), au financement de projets de recherche (sur le mouvement Nuit Debout par exemple) ou de mobilité (par exemple à Singapour, dans le cadre de l'antenne USPC-National University of Singapore, pilotée par Sciences Po).

Par ailleurs, en 2016, trois chaires d'excellence financées par USPC ont été attribuées à de nouveaux membres de la faculté permanente de Sciences Po : Giacomo Parrinello, Romain Lachat et Benoît Pélopidas.



De l'attractivité des partis politiques

Romain Lachat (CEVIPOF), politiste, contribue à l'avancement des connaissances théoriques et méthodologiques dans l'étude du vote et de la compétition électorale.

Ses travaux analysent comment les préférences des électeurs et électrices face aux enjeux politiques influencent leur choix électoral, et surtout comment cet effet varie selon les contextes et les caractéristiques des partis en compétition. Ces derniers poursuivent le plus souvent des priorités politiques distinctes et sont perçus comme étant plus ou moins compétents pour traiter différents enjeux sociaux et politiques. Il s'agit donc d'étudier comment ces priorités thématiques et la compétence perçue influencent la manière dont ils sont évalués par l'électorat. Ces questions sont abordées en mobilisant des données provenant d'études électorales nationales existantes, de l'Étude électorale française actuellement conduite par une équipe du CEVIPOF, ainsi que d'expériences en laboratoire, permettant une étude plus détaillée des mécanismes de la formation des préférences partisans.



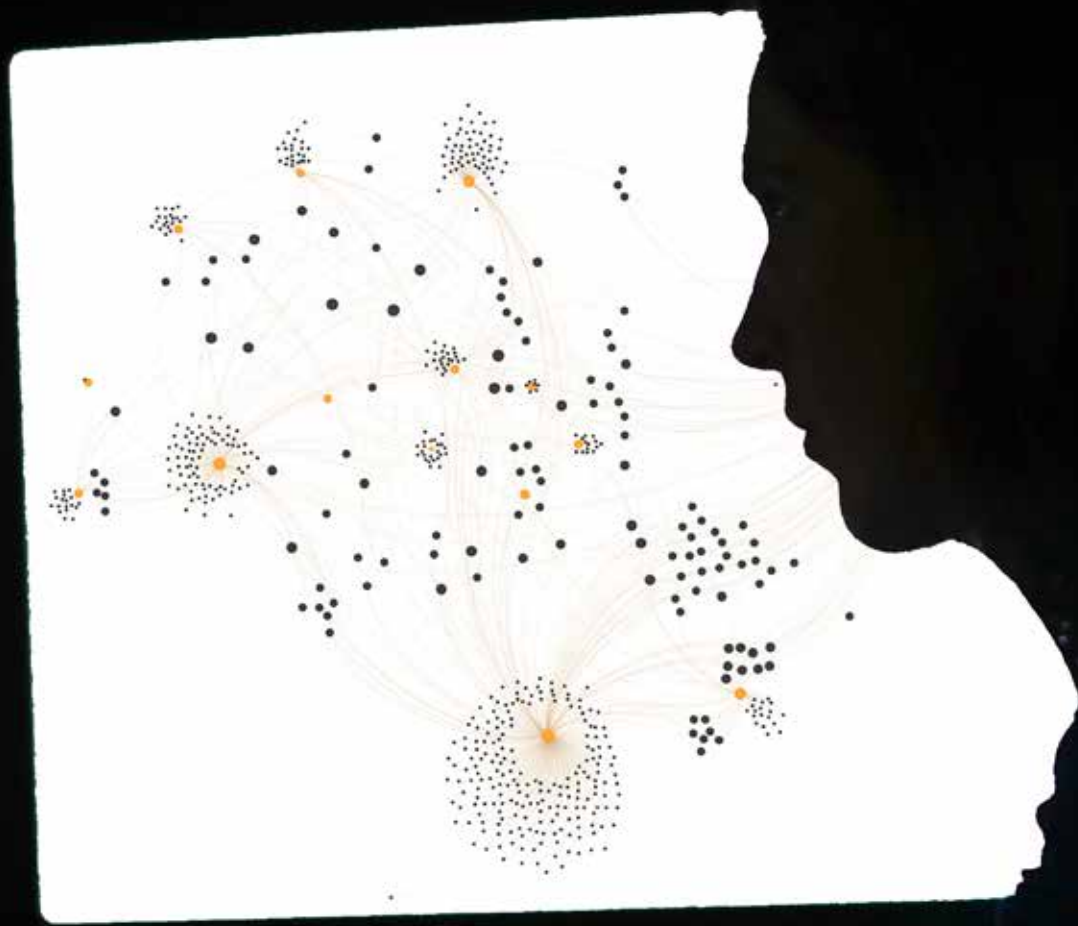
Quand l'histoire étudie les écosystèmes

Giacomo Parrinello (CHSP), historien de l'environnement, étudie les écosystèmes des côtes de l'Europe méditerranéenne, leurs interactions avec les sociétés et les conflits qu'ils ont pu générer tout au long des 19^e et 20^e siècles. Les milieux côtiers présentent des caractéristiques communes car ils sont à la rencontre d'écosystèmes terrestres et marins similaires. Ce sont également des lieux importants du développement urbain et industriel contemporain entraînant des politiques publiques locales et nationales de régulation environnementale, des conflits autour de l'usage des ressources et de la construction d'infrastructures, dans un contexte de croissance démographique et de l'espace bâti, d'industrialisation et de pollution.



Vulnérabilité des savoirs et nucléaire

À l'heure où tous les États dotés d'armes nucléaires lancent des programmes de « modernisation » de leur arsenal s'étendant sur plusieurs décennies, les savoirs dont nos sociétés disposent au sujet de l'armement nucléaire sont plus que vulnérables. Une vulnérabilité qui découle de trois phénomènes principaux : une confiance excessive en la validité du savoir dont nous disposons pour analyser et faire face aux problèmes de sécurité et de défense ; une confiance excessive en l'existence d'un apprentissage des leçons du passé ; l'unanimité sur les leçons à en tirer. C'est dans le cadre d'une chaire d'excellence de Sorbonne Paris Cité que **Benoît Pélopidas (CERI)** étudie cette question, en s'intéressant notamment aux savoirs (et non-savoirs) dont disposent non seulement les populations mais aussi les élites politiques et militaires. Au-delà de ses objectifs scientifiques, ce projet est au service d'un débat public mieux informé. Y-a-t-il des alternatives aux projets de modernisation des arsenaux nucléaires ? Que faut-il craindre de ces armes à l'heure où l'entrée en fonction du Président Donald Trump soulève des inquiétudes ?



**UNITÉS DE
RECHERCHE ET
PROGRAMMES
TRANSVERSAUX**

LE CENTRE DE DONNÉES SOCIOPOLITIQUES (CDSP)

LE CDSP EN 2016

- Fin 2016, le CDSP a fêté ses 10 ans d'existence autour d'un événement qui a rassemblé une centaine d'invités pour examiner et interroger le rôle des données dans les transformations de la recherche en sciences sociales.
- Le site web du CDSP a été remanié en profondeur. Il accorde désormais une place centrale aux ressources mises à disposition par le centre : cdsp.sciences-po.fr
- 2 500 nouveaux panélistes ont rejoint le dispositif ELIPSS, qui compte désormais 3 300 individus. Depuis septembre 2016, 4 enquêtes ont été menées auprès du panel élargi.
- Mise au point du catalogue des enquêtes des 8 laboratoires membres du consortium ArchiPolis. Depuis septembre 2016, la plateforme Dataverse ArchiPolis permet d'accéder librement à plus de 200 notices d'enquêtes qualitatives en sciences sociales du politique.
- Préparation de la 8^e édition de l'enquête sociale européenne (ESS) dont le CDSP assure la coordination nationale pour la France.
- Deux enquêtes qualitatives ainsi que 4 enquêtes quantitatives issues du panel ELIPSS enrichissent en 2016 le catalogue des ressources diffusées par le CDSP.

Présentation générale et orientation scientifique

Créé en 2006 par le CNRS et la FNSP, dirigé par Laurent Lesnard, et fort d'une vingtaine d'ingénieur·e·s, le CDSP (UMS 828) propose à la communauté scientifique des services autour des données des sciences sociales. L'offre de services du CDSP, s'organise autour de l'archivage, la documentation et la diffusion de données quantitatives et qualitatives ; de la collecte et l'aide à la production de données ; du développement des méthodes qualitatives et quantitatives.

Axes et champs de recherche principaux

L'équipement d'excellence « Données, infrastructures et méthodes d'enquêtes en sciences humaines et sociales » (DIME Quali, DIME Quanti et DIME Web) consiste à doter la France d'une structure novatrice en matière de collecte, d'enrichissement et de diffusion des données utilisables par la recherche en SHS. Le CDSP participe à l'Enquête sociale européenne et au consortium ArchiPolis qui vise à fédérer des laboratoires au sein desquels sont menées des recherches empiriques en sciences sociales du politique, afin de signaler leur existence et de les préserver.

LE CENTRE D'ÉTUDES EUROPÉENNES (CEE)

LE CEE EN 2016

- L'année 2016 a été marquée par la nomination de Florence Haegel à la direction du CEE. Un nouveau membre a rejoint l'équipe de recherche : Bruno Cousin, sociologue, dont les recherches portent sur la sociologie des villes globales et des grandes métropoles européennes, la sociologie des classes supérieures et des inégalités, et l'analyse des rapports à la mixité sociale et ethnique.
- L'organisation du colloque international « Prediction », coordonné par Jenny Andersson, a permis de restituer les principaux résultats de recherche du projet ERC FUTUREPOL « A Political History of the Future: Knowledge Production and Future Governance 1945-2010 ».
- Trois prix ont été décernés à la thèse de Thomas Aguilera sur les illégalismes urbains soutenue en juin 2016 : prix DALLOZ, prix de recherche de l'Institut de France - CARITAS - Pour la solidarité, prix spécial de la thèse sur la ville (PUCA-APERAU).
- Abdelkarim Amengay, doctorant au CEE, a obtenu la prestigieuse bourse d'études supérieures canadienne Joseph-Armand-Bomb.
- Plusieurs projets de valorisation de la recherche ont été développés en 2016 : une politique ciblée de relations avec les grandes associations disciplinaires ; un partenariat de valorisation plus citoyenne avec Politeia : université des savoirs politiques, qui organise des conférences mensuelles au cours desquelles les chercheur·e·s du CEE sont intervenu·e·s sur différents thèmes : Europe, corruption, migrations, antisémitisme, islamophobie, fin des partis politiques.

Présentation générale et orientation scientifique

Le Centre d'études européennes (UMR 8239) est un laboratoire pluridisciplinaire qui se consacre à l'analyse comparative du politique et privilégie la production de connaissance sur l'Europe.

Créé en 2005, il rassemble aujourd'hui une trentaine de chercheur·e·s statutaires, une cinquantaine de doctorant·e·s et jeunes docteur·e·s et une trentaine de chercheur·e·s affilié·e·s et associé·e·s, français·e·s et étranger·e·s.

Axes et champs de recherche principaux

Les domaines de recherche privilégiés se regroupent autour de quatre grands axes de recherche :

- L'État et l'action publique.
- Les nouvelles formes de gouvernement démocratique : participation et représentation.
- Les effets politiques des transformations du capitalisme.
- La place de la ville, des territoires et des frontières dans un monde globalisé.

LE CENTRE D'HISTOIRE (CHSP)

LE CHSP EN 2016

- L'année 2016 a vu l'arrivée au Centre d'histoire de deux boursiers Marie Curie, Steven O'Connor (projet sur la France libre et les forces britanniques durant la deuxième guerre mondiale) et Michele Di Donato (projet sur la social-démocratie européenne et la crise des années Soixante-dix). Giacomo Parrinello, *assistant professor* en histoire de l'environnement et titulaire d'une chaire d'excellence USPC, a pris ses fonctions au Centre d'histoire au début de l'année 2016.
- Deux publications importantes ont marqué l'année 2016 : l'ouvrage de Paul-André Rosental *Destins de l'eugénisme* (Éditions du Seuil) et l'ouvrage de Mathieu Fulla *Les socialistes français et l'économie, 1944-1981* (Presses de Sciences Po).
- Trois événements organisés par le Centre d'histoire ont attiré un public nombreux : le 8^e congrès international et interdisciplinaire « Sciences, savoirs et politique : Alexander von Humboldt et Aimé Bonpland entre Europe et Amérique latine » qui s'est tenu à Sciences Po du 4 au 7 juillet 2016 à l'initiative de Jakob Vogel, le colloque « Socialisme, socialistes & État » organisé par Marc Lazar du 7 au 9 décembre 2016 en partenariat entre autres avec la Fondation Jean-Jaurés, et le colloque « Le temps. Histoire contemporaine d'un enjeu politique et scientifique » organisé les 22 et 23 novembre 2016 par des doctorant·e·s du Centre d'histoire.
- Dans le cadre d'une convention avec les Archives nationales à propos des Archives d'histoire contemporaine a eu lieu le 2 décembre 2016 la première séance d'un séminaire co-organisé par les deux institutions autour du thème « Décision et action publique » avec la participation d'Alain Chatriot, Mathieu Fulla, Marie Scot et Antoine Perrier.

Présentation générale et orientation scientifique

Dirigé par Marc Lazar, le Centre d'Histoire de Sciences Po (CHSP) a été fondé en 1984. Ses membres y développent une histoire centrée sur le 19^e et sur le 20^e siècle voire le 21^e siècle, mais s'inscrivant aussi dans une plus longue durée. Cette histoire est largement ouverte aux sciences sociales et fortement internationalisée.

Axes et champs de recherche principaux

L'histoire politique constitue le premier axe de recherche transversal et l'identité fondamentale du centre. Le second axe, intitulé « Corpus, archives, campus », met en valeur les archives et la documentation du CHSP et la production de données par ses chercheurs. L'activité de recherche s'organise autour de quatre domaines : États, institutions, sociétés ; Guerres, conflits, violence ; normes et transgressions au XX^e siècle ; Arts, savoirs et cultures ; Du local au global.

LE CENTRE DE RECHERCHES INTERNATIONALES (CERI)

LE CERI EN 2016

- L'année 2016 a vu le recrutement au CERI d'un *assistant professor*, Benoît Pelopidas, titulaire d'une chaire d'excellence junior de l'USPC en études de sécurité. Par son projet scientifique sur les politiques de la vulnérabilité à l'âge nucléaire, le CERI réinvestit ainsi un champ de recherche important.
- Dans le domaine des relations internationales, des thématiques innovantes ont été explorées à travers plusieurs colloques : « Foreign Policy Analysis: Why Psychology and Neurosciences Do Matter » ; « Sounds and Voices on the International Stage: Understanding Musical Diplomacies » ; « Contested Narratives of the Global » ; « Just and Unjust Norms of Warfare: a View from the Social Sciences ».
- Les attentats en France et ailleurs en Europe ont mis la communauté scientifique au défi de comprendre l'éruption de violence au cœur même des sociétés démocratiques. Les ressources intellectuelles du CERI ont été mobilisées pour répondre à cette demande : conception d'une école thématique du CNRS sur la radicalisation, colloque sur le fondamentalisme sunnite, lancement de l'Observatoire des enjeux internationaux du fait religieux.
- Les compétences du CERI sur la région moyen-orientale se sont renforcées grâce au rattachement au centre d'Éric Verdeil, professeur des Universités, auteur, notamment, de plusieurs ouvrages sur le Liban. Avec son arrivée, les disciplines représentées au sein du centre se sont élargies à la géographie et aux études urbaines.

Présentation générale et orientation scientifique

Fondé en 1952, le CERI est le principal centre de recherche en France consacré à l'étude des relations internationales/transnationales et des aires régionales. Dirigé depuis 2014 par Alain Dieckhoff, il bénéficie depuis 2002 du statut d'unité mixte de recherche sous la double tutelle de Sciences Po et du CNRS (UMR 7050).

Axes et champs de recherche principaux

Le projet scientifique du CERI repose sur l'étude de l'espace mondial par une double approche : les aires régionales et les relations internationales et transnationales. En 2016, le centre a redéfini les cinq axes qui structurent ses recherches collectives : Acteurs et échelles de régulation dans l'espace mondial ; Participation politique et mobilisations ; L'État et ses recompositions ; Violences et gestion du danger ; Identités et politique.

LE CENTRE DE RECHERCHES POLITIQUES (CEVIPOF)

LE CEVIPOF EN 2016

En 2016 a été lancé le dispositif « Comprendre 2017 » pour l'étude des scrutins présidentiel et législatif de 2017. Il s'appuie sur trois grandes enquêtes : le Baromètre de la confiance politique, Dynamiques politiques 2014-2017 et l'Enquête électorale française.

- Le Baromètre de la confiance politique évalue les niveaux de confiance, depuis 2009, pour différents acteurs et institutions. La vague 8 (décembre 2016) a montré un électorat animé par l'idée d'un « vote sans confiance ».
- Les Dynamiques politiques 2014-2017 visent à mieux connaître les préférences des électrices et électeurs et leurs réactions face aux décisions publiques, aux évolutions socio-économiques et à l'agenda médiatique et dotent la France de nouveaux indicateurs.
- L'Enquête électorale française est l'étude de référence pour saisir et mesurer les tendances, grandes et fines, de l'électorat français, en insistant sur les valeurs politiques, les préférences partisans, le rapport au vote et aux candidat-e-s. Ce dispositif est inédit en France par le volume et la précision des données produites : 16 vagues d'interrogation, 80 questions par vague, un même échantillon d'au moins 10 000 personnes interrogé à chaque vague, soit 40 millions de données produites. Cette enquête participe du débat public grâce à son site www.enef.fr et aux pages spéciales du quotidien Le Monde. La publication en ligne des Notes (21 publiées en 2016) offre une synthèse rigoureuse et précise sur les électorats (les primo-inscrits, les fonctionnaires, les catholiques, le vote de classe), les valeurs (le populisme, l'Europe) et les intentions de vote (indécision, proximité pour un parti, probabilités de vote déclarées).

Présentation générale et orientation scientifique

Fondé en 1960, le Centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF) est le centre de référence pour l'analyse pluridisciplinaire de l'objet politique. Dirigé depuis mars 2014 par Martial Foucault, le CEVIPOF est une unité mixte de recherche du CNRS et de Sciences Po (UMR 7048).

Axes et champs de recherche principaux

Le CEVIPOF lance ses dynamiques de recherche dans deux domaines : attitudes, comportements et forces politiques ; pensée et histoire des idées politiques. Il mène un projet scientifique consacré à « La démocratie sans le peuple » autour de quatre axes : la défiance politique ; les recompositions affectant les clivages politiques ; les usages et représentations d'une nouvelle forme de citoyenneté « critique » ; l'inventaire de nouveaux territoires pour la démocratie.

LE CENTRE DE SOCIOLOGIE DES ORGANISATIONS (CSO)

LE CSO EN 2016

- *Gouverner les conduites*, dirigé par Sophie Dubuisson-Quellier et *Faire la concurrence. Retour sur un phénomène social et économique*, dirigé par Patrick Castel, Léonie Hénaut et Emmanuelle Marchal ont été publiés en 2016. Ces deux ouvrages collectifs du CSO croisent des approches (sociologie économique, de l'action publique, des professions, des organisations...) et des domaines de recherche (consommation, environnement, santé, recherche, enseignement supérieur...) multiples.
- Marie-Laure Salles-Djelic, professeure des universités, a rejoint le CSO et prend la co-direction de l'École du Management et de l'Innovation de Sciences Po. Sociologue, ses travaux de recherche explorent l'imbrication entre le fait économique et les autres dimensions de la vie sociale.
- Chargée des ressources documentaires, Anna Egéa assure la continuité des politiques de conservation et de valorisation des travaux de recherches menés au CSO. Elle accompagne les chercheur·e·s dans l'usage des ressources documentaires et participe au volet documentaire des projets de recherche.
- La conférence « European Conference on Social Networks – EUSN 2016 » a réuni plus de 300 chercheur·e·s et doctorant·e·s de toute l'Europe à l'initiative d'Emmanuel Lazega. Le succès de cette conférence prestigieuse confirme la place de premier plan qu'occupe le CSO dans le champ de l'analyse des réseaux au plan international.

Présentation générale et orientation scientifique

À l'origine de l'école française de sociologie des organisations, actuellement dirigé par Olivier Borraz et Sophie Dubuisson-Quellier, le CSO mène aujourd'hui des recherches à la croisée de la sociologie des organisations, de la sociologie de l'action publique et de la sociologie économique.

Axes et champs de recherche principaux

Le CSO compte 24 chercheur·e·s (sociologues, politistes ou historiens), une trentaine de doctorant·e·s, 4 post-doctorant·e·s et des chercheur·e·s associé·e·s qui sont rattaché·e·s à sept programmes : risques ; santé ; enseignement supérieur et recherche ; firmes ; marchés du travail et groupes professionnels ; conduites économiques ; territoires et développement urbain. L'équipe de soutien à la recherche est composée de sept personnes.

LE DÉPARTEMENT D'ÉCONOMIE

LE DÉPARTEMENT D'ÉCONOMIE EN 2016

Le Département d'économie a poursuivi sa politique de renforcement et d'élargissement de la recherche en économie à Sciences Po. De nouveaux projets de recherche ont été remportés, dont une nouvelle *European Research Council Starting Grant* par Koen Jochmans : « Interference in Microeconomic Models », et une nouvelle ANR Tremplin intitulée « Strategic Communication: theoretical and experimental investigations » par Eduardo Perez-Richet.

Le Département a continué à s'internationaliser avec le recrutement de nouveaux membres : Thomas Chaney, docteur du Massachusetts Institut of Technology, Eduardo Perez-Richet, docteur de Stanford University et Xavier Ragot, Président de l'OFCE, directeur de recherche CNRS.

Présentation générale et orientation scientifique

Créé en 2009 et dirigé par Jean-Marc Robin, le Département d'économie de Sciences Po réunit désormais plus d'une vingtaine de chercheur·e·s. Les publications de ses membres dans *American Economic Review*, *Quarterly Journal of Economics*, *Econometrica*, *Review of Economics Studies*, ainsi que dans les meilleures revues internationales spécialisées dans les différents champs de recherche, témoignent de l'excellence scientifique du département et d'un niveau élevé d'internationalisation.

Axes et champs de recherche principaux

Le projet de recherche porté par le Département d'économie est à la frontière scientifique entre différents domaines et conjugue les approches théoriques et empiriques. Les champs de recherche ont en commun un intérêt élevé pour les questions de politiques publiques, que ce soit les politiques commerciale, monétaire, fiscale, du marché du travail ou de développement, auxquelles sont appliquées des méthodes quantitatives de pointe.

L'ÉCOLE DE DROIT (EDD)

L'ÉCOLE DE DROIT EN 2016

Régis Bismuth a rejoint l'École de droit en septembre 2016. Ses activités de recherche et d'enseignement portent principalement sur le droit international public, le droit de l'intégration économique (OMC, investissements internationaux, régulation monétaire et financière), le droit du contentieux international et le droit européen (UE et CEDH).

Agrégée en philosophie, Julie Saada a également rejoint l'École de droit de Sciences Po en septembre 2016. Ses travaux portent principalement sur la philosophie du droit, la philosophie politique moderne et contemporaine, la philosophie du droit international (théories de la justice pénale, éthique et droit de la guerre et de l'après-guerre, droits de l'homme) et les théories critiques du droit.

Présentation générale et orientation scientifique

Fondée en 2009, l'École de droit a pour ambition de décloisonner la recherche juridique, de cerner les trajectoires historiques et les fondements théoriques des objets juridiques, d'identifier les territoires émergents du droit et d'analyser les enjeux juridiques de la globalisation.

L'École de droit compte 20 chercheur-e-s ; la chaire Mutations de l'Action publique et du Droit Public (MADP) et le Centre Bentham lui sont également rattachés. Elle couvre un large spectre des branches du droit, en particulier les droits intellectuels, l'arbitrage international, le droit international privé, le droit comparé, le droit européen ou encore l'histoire de la pensée juridique.

Axes et champs de recherche principaux

- Les cultures juridiques : mobilisant les ressources de l'anthropologie, de l'histoire ou encore du droit comparé, l'École de droit a engagé de nombreux travaux sur les cultures juridiques en termes d'échanges et de porosité de systèmes de droit.
- La globalisation du droit : la recherche à l'École de droit s'attache à expliciter les contours et le contenu d'un « droit global » et à penser le droit d'une façon différente, en proposant une approche non « stato-centrée » de la production des normes, en s'attachant au droit transnational globalisé et aux règles relevant de la *soft law*.
- Les champs économiques du droit : l'équipe travaille à saisir les formes d'économisation du droit, les liens qui s'établissent entre le marché et les normes, etc.

LE MÉDIALAB

LE MÉDIALAB EN 2016

En 2016, le médialab a accueilli deux *associate professors* : Dominique Cardon, précédemment chercheur au Laboratoire des usages (SENSE) d'Orange Labs, et Camille Roth, fondateur du pôle « Humanités Numériques/sciences sociales computationnelles » du Centre Marc Bloch Berlin.

En 2016 s'est tenue l'exposition, « Reset Modernity! » au centre d'art et de technologies des médias de Karlsruhe. Cette exposition, conçue et organisée par Bruno Latour et l'équipe de recherche de son ERC « Enquête sur les Modes d'Existences » est venue clore les 46 mois qu'a duré ce projet.

Le médialab a participé à la deuxième partie du programme « Politiques de la terre à l'époque de l'anthropocène ». Ce projet a permis de tisser des liens avec des laboratoires de sciences naturelles au sein d'USPC.

Le projet RICardo, une collaboration avec le CHSP, portant sur l'étude des échanges commerciaux internationaux du 19^e à l'aube de la seconde guerre mondiale, a donné lieu en 2016 à plusieurs publications présentant le projet, la base de données et l'outil d'exploration visuelle développé par le médialab.

Le programme FORCCAST expérimente de nouveaux formats de cours pour apprendre à analyser les controverses contemporaines. En retour, la pratique pédagogique soulève de nouvelles questions de recherche. FORCCAST a organisé en 2016 une école d'été dont l'objet était de distinguer controverse et complot. Cet événement a rassemblé 35 chercheur-e-s de 12 pays et 4 continents différents.

Présentation générale et orientation scientifique

Le médialab a été créé en 2009 pour aider les chercheur-e-s en sciences sociales et humaines à tirer le meilleur profit de la masse de données rendues disponibles par la numérisation. Il est composé d'un petit nombre d'universitaires et d'un nombre important d'ingénieur-e-s. Il s'appuie par ailleurs à parts égales sur trois métiers : sciences du social, ingénierie des données numériques et design de l'information.

Axes et champs de recherche principaux

Le médialab a trois missions principales fortement intégrées : être au service des différents centres de Sciences Po pour aider les chercheur-e-s qui sont confrontés à des données nouvelles pour lesquelles il n'existe pas encore de méthodologie bien établie ; analyser en quoi la numérisation modifie les médias et les médiations qui sont l'objet des sciences sociales et humaines ; repérer quelle nouvelle prise la numérisation apporte sur les questions fondamentales de la théorie sociale.

L'OBSERVATOIRE FRANÇAIS DES CONJONCTURES ÉCONOMIQUES (OFCE)

L'OFCE EN 2016

Quatre thèmes de recherche ont marqué l'année 2016 :

- **Économie française : comprendre et prévoir.** L'analyse de la conjoncture de l'économie française et européenne est le thème le plus fidèle à la lettre de mission de l'OFCE. Cette année, l'investissement public, l'évaluation des politiques publiques et l'analyse du tissu productif ont constitué des thèmes de réflexion importants.
- **Questions européennes.** La situation de la France ne peut se comprendre sans considérer les interactions entre les pays de la zone euro. L'établissement du rapport iAGS a amené un nouvel outil quantitatif tandis que la collaboration avec d'autres réseaux européens, l'édition d'ouvrages grand public ont contribué à analyser les questions budgétaires, monétaires et fiscales.
- **Questions environnementales.** De nouveaux outils pour analyser les questions environnementales et de nombreux travaux (simulation des politiques environnementales, impacts macroéconomiques de la rénovation énergétique, dynamique industrielle) sont des axes de recherche essentiels pour l'OFCE.
- **Croissance et inégalités.** Les questions liées au genre (une perspective de recherche incontournable depuis que l'OFCE a développé le programme PRESAGE), ainsi que celles liées à la sociologie, au bien-être et à la soutenabilité participent aux autres missions de l'OFCE.

Présentation générale et orientation scientifique

L'OFCE présidé par Xavier Ragot, est un organisme indépendant de prévision, de recherche et d'évaluation des politiques publiques, accueilli en son sein par la Fondation nationale des sciences politiques. Il regroupe plus de 40 chercheur·e·s français·e·s et étranger·e·s.

Axes et champs de recherche principaux

L'OFCE couvre la majeure partie des champs de l'analyse économique : la macroéconomie, la croissance, les systèmes de protection sociale, la fiscalité, les politiques de l'emploi ou encore le développement soutenable, la concurrence, l'innovation et la régulation. Par ailleurs, depuis 2010, l'OFCE a développé le programme de recherche et d'enseignement des savoirs sur le genre, PRESAGE.

L'OBSERVATOIRE SOCIOLOGIQUE DU CHANGEMENT (OSC)

L'OSC EN 2016

Nouveaux projets de recherche :

Insécurité et territoires : division sociale et participation politique (INSOCPOL) dirigé par Edmond Préteceille ; *Sélection et démocratisation dans l'accès à l'enseignement supérieur* dirigé par Marco Oberti ; *Social origins and tracking in French upper secondary schools*, dirigé par Carlo Barone ; *Opening the black box of cultural capital*, dirigé par Philippe Coulangeon.

L'OSC a renforcé sa collaboration avec l'Institut d'études sociales et politiques de l'Université de Rio de Janeiro sur le thème des classes moyennes dans la ville (2 invité-e-s en 2016).

Ouvrages publiés en 2016 :

Olivier Godechot : *Wages, Bonuses and Appropriation of Profit in the Financial Industry - The Working Rich*, chez Routledge ; Marco Oberti et Edmod Préteceille : *La ségrégation urbaine*, chez La Découverte ; Anne Revillard : *La cause des femmes dans l'État. Une comparaison France-Québec*, aux Presses universitaires de Grenoble.

Quatre nouvelles doctorantes ont rejoint l'OSC à la rentrée 2016 :

Amélia Legavre, Sonia Planson, Jeanne Subtil et Loïs Vieillefosse. Les doctorant-e-s de l'OSC ayant soutenu leur thèse en 2015 sont en poste : Milan Bouchet-Valat, chargé de recherche à l'INED ; Pauline Clech, post-doctorante à l'Université du Chili ; Yoann Demoli, maître de conférence à l'Université Saint-Quentin-en-Yvelines ; Noémie Le Donné, analyste à l'OCDE.

Présentation générale et orientation scientifique

Fondé en 1988 par Henri Mendras et dirigé par Marco Oberti, l'Observatoire sociologique du changement (UMR 7049) rassemble une équipe de 14 chercheur-e-s permanent-e-s, 4 chercheur-e-s émérités, 9 chercheur-e-s associé-e-s, 18 doctorant-e-s et 5 personnels de soutien à la recherche.

Axes et champs de recherche principaux

L'OSC étudie les dynamiques d'ensemble des sociétés contemporaines dans une perspective comparée, suivant quatre axes : stratification sociale et transformations des inégalités ; villes et inégalités urbaines ; modes de vie : rythmes sociaux, normes, environnement ; politiques et dynamiques éducatives. La méthodologie mise en œuvre, quantitative et qualitative, joue sur la diversité des échelles d'observation, locales, régionales, nationales et internationales.

LE LABORATOIRE INTERDISCIPLINAIRE D'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES (LIEPP)

LE LIEPP EN 2016

En 2016, le moment fort du LIEPP a été la publication du rapport d'évaluation du CICE, réalisé en partenariat avec France Stratégie, qui a eu une importante couverture médiatique.

Dans le cadre de son appel à projet annuel, le LIEPP a sélectionné huit nouveaux projets de recherche, dont quatre ayant une approche Big Data.

L'axe de recherche « Discriminations et inégalités sociales » a organisé en 2016 de nombreux séminaires animés par des spécialistes internationaux des questions de discriminations.

Le LIEPP a signé des conventions de recherche avec de nouveaux partenaires (Reporters Sans Frontières, l'École Nationale Supérieure de Sécurité Sociale, le Crédit Foncier de France). Il a publié 18 working papers et 7 policy briefs et a animé de nombreux événements scientifiques, notamment de la 20^{ème} conférence du SIOE ainsi qu'une série de séminaires sur l'investissement social en France. Le LIEPP a accueilli en 2016 six professeur·e·s invité·e·s.

Présentation générale et orientation scientifique

Le Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques est un Laboratoire d'Excellence. Il mobilise 85 chercheur·e·s de Sciences Po, ainsi que 44 affilié·e·s externes. Il se donne pour objectif de dépasser les frontières disciplinaires et de nourrir les échanges scientifiques entre économistes, sociologues et politistes, avec l'apport de juristes et d'historien·e·s, dans le domaine de l'évaluation des politiques publiques. Les travaux de recherche font appel à une grande diversité de méthodes des sciences sociales. Les résultats de ces recherches sont diffusés dans le but d'améliorer les politiques publiques.

Axes et champs de recherche principaux

Le LIEPP repose sur une méthode innovante, fondée sur la pluridisciplinarité et la confrontation d'évaluations qualitatives, comparatives et quantitatives d'une même politique. Le laboratoire soutient de nombreux projets de recherche et la plupart d'entre eux sont organisés au sein de quatre axes thématiques, qui traitent des discriminations et inégalités sociales, des politiques d'éducation, de l'évaluation de la démocratie et des politiques socio-fiscales.

LE MAX PLANCK SCIENCES PO CENTER ON COPING WITH INSTABILITY IN MARKET SOCIETIES (MAXPO)

LE MAXPO EN 2016

Le MaxPo a été renouvelé en 2016 pour une deuxième période de cinq ans, 2017-2022, après une évaluation scientifique très positive, qui notait le grand succès du projet scientifique collaboratif et international que représente le MaxPo.

Présentation générale et orientation scientifique

Le Max Planck Sciences Po Center (MaxPo) est le fruit de plusieurs années de collaboration entre Sciences Po et l'Institut Max Planck pour l'étude des sociétés (MPIfG) à Cologne. Le centre MaxPo a été créé en octobre 2012 par la Société Max Planck et Sciences Po afin de renforcer la visibilité de la production scientifique franco-allemande en sciences humaines et sociales et d'apporter un point de vue complémentaire à la littérature anglo-saxonne sur les questions d'instabilité sociale, économique, et politique dans les sociétés occidentales.

Le centre, co-financé par la Société Max Planck à Munich et Sciences Po, est dirigé par deux *research group leaders* : Olivier Godechot, professeur de sociologie, titulaire de la chaire AXA en sociologie économique et chercheur CNRS à l'OSC, et Jenny Andersson, professeure de science politique et chercheuse CNRS au CEE.

Axes et champs de recherche principaux

Le Centre MaxPo propose l'analyse des changements sociaux et l'examen des relations entre forces économiques, culturelles et sociales par une approche comparative entre l'Allemagne et la France ainsi qu'avec les États-Unis et le Royaume-Uni. Les projets de recherche du centre sont structurés autour de deux groupes de recherche thématiques : « *Historicising Neoliberalism: Elite and Mass Politics, 1970 to the Present* » (Jenny Andersson) et « *Financialization, Transformation of Labor Markets, and Growing Inequality* » (Olivier Godechot). Chaque groupe de recherche est composé de trois doctorant·e·s, recruté·e·s tout au long de la durée du projet.

LISTE DES SIGLES

- CDSP** - Centre de données socio-politiques.
- CEE** - Centre d'études européennes.
- CERI** - Centre de recherches internationales.
- CEVIPOF** - Centre de recherches politiques de Sciences Po.
- CHSP** - Centre d'histoire de Sciences Po.
- CNRS** - Centre national de la recherche scientifique.
- CS** - Conseil scientifique.
- CSO** - Centre de sociologie des organisations.
- COMUE** - Communauté d'universités et établissements.
- DRIS** - Direction des ressources et de l'information scientifique.
- DS** - Direction scientifique.
- EDD** - École de droit.
- ERC** - European Research Council.
- FNSP** - Fondation nationale des sciences politiques.
- IEP** - Institut d'études politiques.
- LIEPP** - Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques.
- MAPS** - Mission d'accompagnement des projets scientifiques.
- MENESR** - Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- OFCE** - Observatoire français des conjonctures économiques.
- OSC** - Observatoire sociologique du changement.
- MAXPO** - Max Planck Sciences Po Center on Coping with Instability in Market Societies.
- UMR** - Unité mixte de recherche.
- SAB** - Scientific Advisory Board.
- USPC** - Université Sorbonne Paris Cité.

LISTE DES GRAPHIQUES ET CARTES

TYPES DE PUBLICATIONS (SCIENCES PO, 2016).....	5
DOCTORANT·E·S PAR DISCIPLINE (SCIENCES PO, 2015 - 2016).....	11
SOUTENANCES DE THÈSE (SCIENCES PO, 2016).....	12
NOMBRE D'HEURES DE COURS DISPENSÉES PAR LA FACULTÉ PERMANENTE PAR NIVEAU D'ÉTUDE (SCIENCES PO, 2015-2016).....	13
INSTITUTIONS PARTENAIRES EN EUROPE (PROJETS COLLABORATIFS EN COURS, 2016).....	15
RÉPARTITION DE LA FACULTÉ PERMANENTE PAR DÉPARTEMENT (SCIENCES PO, 2016).....	32
RÉPARTITION DE LA FACULTÉ PERMANENTE PAR UNITÉ DE RECHERCHE (SCIENCES PO, 2016).....	32
RÉPARTITION DE LA FACULTÉ PERMANENTE PAR GRADE (SCIENCES PO, 2016).....	34
RÉPARTITION DE LA FACULTÉ PERMANENTE PAR TUTELLE (SCIENCES PO, 2016).....	35
EFFECTIFS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES PAR TUTELLE (SCIENCES PO, HORS DS, 2016).....	43

LES MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE EN 2016

Liste des membres élu·e·s (Novembre 2016)

- **CADALEN Pierre-Yves**, Doctorant
Suppléant **GUILLOUZOUIC LE CORFF Arthur**, Doctorant
- **CINALLI Manlio**, Directeur de recherche FNSP
Suppléante **VON BUSEKIST Astrid**, Professeure des universités
- **COULANGEON Philippe**, Directeur de recherche CNRS
Suppléante **SAFI Mirna**, Directrice de recherche FNSP
- **DRUEZ Élodie**, Doctorante
Suppléante **MONNOT Aude-Cécile**, Doctorante
- **DUBUISSON-QUELLIER Sophie**, Directrice de recherche CNRS
Suppléante **ROT Gwenaële**, Professeure des universités
- **DULLIN Sabine**, Professeure des universités
Suppléant **VOGEL Jakob**, *Professor* FNSP
- **DUSOLLIER Séverine**, Professeure des universités
Suppléant **ASSIER ANDRIEU Louis**, Directeur de recherche CNRS
- **FAVAREL-GARRIGUES Gilles**, Directeur de recherche CNRS
Suppléante **FAUCHER Florence**, *Professor* FNSP
- **FERRAGINA Emanuele**, *Assistant professor* FNSP
Suppléant **NOUGUEZ Étienne**, Chargé de recherche CNRS
- **FOREST Maxime**, Assistant de recherche post-doctorant
Suppléante **VOLTOLINI Benedetta**, Assistante de recherche post-doctorante
- **FULLA Mathieu**, Professeur agrégé
Suppléante **MAILANDER Elissa**, *Associate professor* FNSP
- **GAIDE Clémentine**, Doctorante
Suppléante **GANON Louise**, Doctorante
- **HALPERN Charlotte**, Chargée de recherche FNSP
Suppléante **REJET Sandrine**, Chargée de recherche FNSP
- **HENRY Emeric**, *Associate professor* FNSP
Suppléant **CŒURDACIER Nicolas**, *Associate professor* FNSP
- **LAZAR Marc**, Professeur des universités, Président du Conseil scientifique
Suppléante **LOYER Emmanuelle**, Professeure des universités
- **OSWALD Florian**, *Assistant professor* FNSP
Suppléant **BOEHM Johannes**, *Assistant professor* FNSP
- **PIMONT Sébastien**, Professeur des universités
Suppléant **CHAZAL Jean-Pascal**, Professeur des universités
- **PLANTIN Guillaume**, Professeur des universités
Suppléant **WASMER Étienne**, Professeur des universités
- **WAKED Dina**, *Assistant professor* FNSP
Suppléant **AUDREN Frédéric**, Directeur de recherche CNRS

LISTE DES MEMBRES DE DROIT (NOVEMBRE 2016)

- **BORRAZ Olivier**, Directeur de recherche CNRS
- **HAEGEL Florence**, Professor FNSP
- **DONEGANI Jean-Marie**, Professeur des universités
- **DIECKHOFF Alain**, Directeur de recherche CNRS
- **FRANCOIS Pierre**, Directeur de recherche CNRS
- **FOUCAULT Martial**, Professeur des universités
- **GODECHOT Olivier**, Directeur de recherche CNRS
- **AUDREN Frédéric**, Directeur de recherche CNRS
- **RAMEL Frédéric**, Professeur des universités
- **LESNARD Laurent**, Directeur de recherche CNRS
- **LATOURE Bruno**, Professor FNSP
- **MION Frédéric**, Directeur de Sciences Po
- **MUSSELIN Christine**, Directrice de recherche CNRS
- **NDIAYE Pap**, Professeur des universités
- **OBERTI Marco**, Professeur des universités
- **RAGOT Xavier**, Directeur de recherche CNRS
- **ROBIN Jean-Marc**, Professeur des universités
- **ROSENTAL Paul-André**, Professeur des universités
- **SARACENO Francesco**, Directeur de département
- **WOLL Cornelia**, Professor FNSP

DIRECTION SCIENTIFIQUE
27, rue Saint-Guillaume
75337 Paris Cedex 07
www.sciencespo.fr/recherche

Direction de la publication
Christine Musselin

Comité éditorial
Sophie Jacquot, Christine Musselin

Rédaction
Direction scientifique, unités de recherche et programmes transversaux de Sciences Po

Illustration
Jérôme Charbonnier

Mise en page
Stéphanie Samper

Photos
(©Caroline Maufroid/Sciences Po, ©Martin Argyroglo/Sciences Po)

Édition
Juin 2017

